



Le « califat virtuel » du groupe EI est aussi en recul *Page B 5*



Vente du Groupe **Juste pour rire**: demande d'injonction de Québecor Média *Page B 8*

ÉCONOMIE

CAHIER B • LE DEVOIR, LE JEUDI 11 JANVIER 2018

COMMERCE INTERNATIONAL

Le Canada attaque de front les États-Unis devant l'OMC

ÉRIC DESROSIERS

Le Canada se lance dans une attaque en règle contre les pratiques commerciales américaines devant l'Organisation mondiale du commerce.

Plutôt que de se plaindre du traitement réservé par les États-Unis aux importations canadiennes dans une affaire en particulier, Ottawa a saisi le mécanisme de règlement des différends de l'OMC pour dénoncer un ensemble de pratiques contraires aux règles internationales et dont ont aussi été victimes des dizaines d'autres pays.

Présentée devant l'organisme basé à Genève le jour même où Washington confirmait l'imposition de sanctions commerciales de 300% contre les avions de la CSeries de Bombardier, la plainte du Canada, rendue publique mercredi, dresse la liste de six grands types de violation des règles de l'OMC auxquels se prêtent systématiquement les États-Unis dans leurs conflits commerciaux. Les arguments présentés dans

les huit premières pages renvoient à 24 pages d'annexes où sont cités non seulement les exemples des conflits canado-américains du bois d'œuvre, de la CSeries de Bombardier ou encore du papier journal, mais aussi de dizaines d'autres affaires différentes opposant Washington et plus d'une trentaine de pays, allant de la Chine au Mexique, en passant par le Japon, le Brésil, l'Italie, l'Inde, l'Allemagne, l'Indonésie, la France ou encore le Royaume-Uni.

Attaque frontale contre Trump

Le Canada accuse notamment les États-Unis d'imposer plus rapidement que permis leurs droits compensateurs et antidumping ainsi que de retarder indûment leur remboursement lorsqu'ils sont jugés excessifs ou carrément illégaux. Il accuse aussi les mécanismes d'établissement de ces sanctions commerciales de ne pas laisser assez de temps aux industries accusées pour défendre leur cause, de surestimer systématiquement l'aide financière qu'elles re-

cevaient de leurs pouvoirs publics et d'avoir un parti pris en faveur des plaignants américains.

Dans le monde du droit commercial international, cette plainte du Canada devant l'OMC équivaut à une attaque frontale contre la plus grande puissance économique mondiale qui, depuis un an, est gouvernée par une administration ouvertement protectionniste qui se vante d'avoir multiplié les champs de bataille commerciaux, dit Geneviève Dufour, professeure de droit international économique à l'Université de Sherbrooke. « Il était temps! On en était venu à se demander si le Canada allait enfin commencer à se défendre sérieusement contre l'attitude de plus en plus agressive des États-Unis à son égard. »

L'attente en valait la peine. Rarement voit-on à l'OMC un pays présenter une plainte aussi longue et aussi étayée. La plupart des faits qui y sont reprochés aux États-Unis ne sont pas nouveaux. « C'est leur fréquence et leur intensité qui sont en hausse depuis l'élection du pré-

sident [Donald] Trump. »

Le représentant américain au Commerce, Robert Lighthizer, a fustigé la démarche canadienne. « Les plaintes du Canada sont infondées et ne peuvent que diminuer la confiance dans le fait que le Canada est engagé dans des échanges commerciaux mutuellement profitables », a-t-il commenté. « Et quand bien même le Canada obtiendrait satisfaction, cela ne serait pas à son avantage principal », a-t-il ajouté, disant que cela pourrait inciter son pays à remplacer ses importations canadiennes par des produits chinois.

Les États-Unis contre le monde?

La démarche du Canada n'en est pour le moment qu'à ses débuts, c'est-à-dire à l'étape de consultations visant à permettre aux partis de débattre de la question et d'arriver à une solution négociée. Après 60 jours, le plaignant peut

VOIR PAGE B 2 : ATTAQUE

ANALYSE

Mauvais signes pour le commerce asymétrique

Le Canada n'a pas ou n'a plus le choix, c'est selon. Mais décrier l'ensemble de l'œuvre protectionniste de Washington auprès d'une Organisation mondiale du commerce déjà qualifiée de « désastre » par Donald Trump n'est pas annonciateur de jours heureux pour le multilatéralisme asymétrique.

GÉRARD BÉRUBÉ

La plainte du Canada contre les États-Unis a été déposée à l'OMC le mois dernier. Elle a été rendue publique mercredi au lendemain d'une énième décision défavorable rendue par le département du Commerce américain, touchant cette fois le papier journal canadien. Elle a été accompagnée d'informations provenant de sources généralement bien informées évoquant un retrait des États-Unis de l'Accord de libre-échange nord-américain. Rétorsion ou pas, l'évolution de ce contentieux canado-américain dévoile au grand jour tout le déséquilibre du rapport des forces en présence et confirme les limites, voire l'impuissance, de l'OMC à y faire contrepoids.

L'OMC est dans la mire de Donald Trump depuis la dernière campagne présidentielle. Mais ses assises sont fragilisées depuis belle lurette. Depuis la crise financière de 2008-2009, disent certains. Depuis l'adhésion de la Chine en 2001, disent d'autres. Avec le GATT pour précurseur, l'organisme a longtemps joué son rôle au sortir de la Deuxième Guerre mondiale sous la poussée du multilatéralisme soutenue par les États-Unis, proposant l'application d'un mécanisme de règlement des différends au lieu d'un affrontement commercial direct. L'OMC a toutefois frappé le mur de la « mondialisation capitaliste » vivement dénoncée depuis la crise. Le « Buy American and Hire American Act » décrété en avril 2017 est venu secouer une organisation déjà ébranlée par les accusations de Donald Trump qui, elles, se nourrissent des limites des accords commerciaux internationaux dont les effets inégalitaires ont été mis à nu par la crise.

L'OMC a été, depuis, incapable de générer de nouveaux cycles de négociations ni de moderniser les ententes signées. Encore moins de régler les désaccords entre ces 164 membres, notamment ceux entre certains et la Chine, ni de s'assurer de l'application systématique de ses décisions. Elle subit aujourd'hui les attaques de la première puissance économique mondiale, avec un gouvernement Trump contestant sa pertinence.

Pour ce dernier, les règles de l'OMC manquent de transparence et n'empêchent pas des acteurs importants de les ignorer, voire de multiplier les entorses au libre-échange, pointant en direction de la Chine. « Nous ne pouvons pas maintenir une situation dans laquelle de nouvelles règles ne s'appliquent qu'à quelques-uns alors que d'autres obtiennent un passe-droit parce que ce sont des pays en développement », avait souligné en décembre le représentant américain pour le Commerce extérieur, qui écorchait également l'Inde au passage.

À cela s'ajoute le choix de la Maison-Blanche de prioriser les accords bilatéraux et de bloquer les nominations au sein de l'organisme de règlement des conflits. Sans compter les nombreux appels à la défense de la souveraineté américaine en matière de politique commerciale d'un gouvernement Trump prônant « les États-Unis d'abord ». D'autant qu'on ne se sent



Les droits compensateurs feront des dommages dans le secteur de l'imprimerie aux États-Unis et nuiront aux journaux américains, ont souligné la ministre des Affaires étrangères, Chrystia Freeland, et le ministre des Ressources naturelles, Jim Carr.

PAPIER JOURNAL

Vives réactions face au protectionnisme de Washington

Seulement chez Résolu, les droits compensateurs pourraient coûter 45 millions par année, mais il est prématuré de parler de licenciements, dit le producteur

FRANÇOIS DESJARDINS

Comme pour le bois d'œuvre, l'imposition par Washington d'une taxe punitive sur le papier journal canadien a soulevé un vent de protestation au nord de la frontière, où les gouvernements et les acteurs de l'industrie ont tour à tour critiqué cette nouvelle ronde protectionniste.

À la demande d'un petit producteur de l'État de Washington, la North Pacific Paper Company (NORPAC), le département du Commerce américain a décidé mardi soir d'imposer des droits compensateurs préliminaires allant de 0,65% à 9,93% aux producteurs canadiens, parmi lesquels figurent Produits forestiers Résolu, White Birch et Kruger.

Bien que des élus du Congrès américain et une alliance de centaines de journaux soient contre le geste de Washington, le gouvernement Trump a dit dans un communiqué qu'il agissait ainsi pour protéger les producteurs américains contre ce qu'il décrit comme « les effets déformants des subventions gouvernementales potentielles ».

La décision, suivie d'une autre sur les droits antidumping la semaine prochaine, porte sur le papier de pâte mécanique non couché. Outre le papier journal, cette catégorie comprend le papier pour livres format poche.

Plainte

NORPAC, qui a déposé sa plainte l'an dernier, estime que les producteurs canadiens sont avantagés par le régime forestier et du fait qu'ils peuvent vendre du courant aux distributeurs d'électricité dans certains contextes. NORPAC possède une seule usine et est déte-

10

Il s'agit du nombre d'usines québécoises touchées par les droits. Elles comptent 2000 travailleurs.

nue par un fonds de couverture de New York. Les producteurs canadiens estiment que la plainte ne tient pas la route.

Dix usines québécoises comptant 2000 travailleurs seront touchées par les droits. Résolu en compte cinq (Alma, Gatineau, Baie-Comeau, Clermont et Amos), comparativement à deux chez Kruger (Trois-Rivières et Bromptonville) et trois chez White Birch (Gatineau, Québec et Rivière-du-Loup). Selon Washington, les droits applicables à Résolu seront de 4,42%, comparativement à 9,93% pour Kruger et 6,09% pour Catalyst. White Birch Paper Canada sera touchée à hauteur de 0,65%. Les droits imposés aux autres seront de 6,53%.

Le gouvernement des États-Unis vient de mettre la table à des pertes d'emplois dans l'imprimerie américaine, a affirmé Ottawa. Pour le gouvernement fédéral, l'industrie et les syndicats, il s'agit d'une troisième gifle tarifaire depuis 2015, après le papier surcalandré (pour magazines) et le bois d'œuvre.

Outre les dommages dans le secteur de l'imprimerie aux États-Unis, ont dit la ministre des Affaires étrangères, Chrystia Freeland, et le

ministre des Ressources naturelles, Jim Carr, « tout droit compensateur aura un effet négatif direct sur les journaux américains, notamment ceux des petites municipalités ».

Selon le gouvernement Couillard, qui s'est dit « profondément déçu », le Québec produit la moitié des exportations canadiennes du papier visé. Le syndicat Unifor a affirmé que le geste « menace des emplois chez nous ».

Montants en jeu

Résolu s'attend à des paiements potentiels de 45 millions par année pour acquitter les droits sur les exportations de ses cinq usines touchées. Celles-ci comptent environ 1000 employés. Ailleurs au Québec, la compagnie compte deux usines, à Dolbeau et à Kénogami, qui fabriquent du papier surcalandré. Elle exploite aussi une usine de pâte à Saint-Félicien et plusieurs scieries.

Les droits de mardi soir, a dit un porte-parole de Résolu, s'ajouteraient aux droits sur les papiers surcalandrés, imposés depuis 2015, et à ceux sur le bois d'œuvre annoncés l'an dernier. « En gros, si on se transporte à la fin de 2018 et qu'on additionne tout, c'est 100 millions pour le papier surcalandré, 100 millions pour le bois d'œuvre et 45 millions pour le papier non couché. »

La compagnie estime qu'il est trop tôt pour parler de mises à pied. Mais la décision de Washington pourrait entraîner une hausse du prix du papier, notamment pour les journaux américains. Il n'est pas impossible qu'une baisse de la demande en sol américain, à plus long terme,

VOIR PAGE B 2 : PAPIER

VOIR PAGE B 2 : COMMERCE

ÉCONOMIE

VOITURES AUTONOMES

35 000 emplois de plus au Canada d'ici 2021

Un organisme indépendant prévoit des impacts immédiats sur le marché du travail

KARL RETTINO-PARAZELLI

L'arrivée des voitures autonomes dans les années à venir aura des effets immédiats sur le marché du travail canadien. Leur développement créera près de 35 000 nouveaux emplois d'ici 2021, mais entraînera également la transformation ou la disparition de plusieurs métiers, révèle un rapport qui sera dévoilé ce jeudi par le Conseil des technologies de l'information et des communications (CTIC).

« Les véhicules autonomes créeront des emplois, mais ils entraîneront aussi des changements qui nécessiteront un remaniement des compétences liées à certaines professions d'aujourd'hui », conclut l'étude du CTIC, dont *Le Devoir* a obtenu copie.

En 2016, l'organisme indépendant spécialisé dans l'analyse des nouvelles technologies a estimé que près de 213 300 ingénieurs et travailleurs des technologies de l'information et de la communication travaillaient d'une façon ou d'une autre au développement des véhicules autonomes et connectés au Canada.

L'étude publiée jeudi, qui a été financée par un programme du gouvernement fédéral, prévoit que ce nombre passera à 248 000 d'ici 2021. Ces 34 700 emplois créés en l'espace de cinq ans correspondraient à un taux de croissance annuel composé de près



TONY AVELAR LA PRESSE CANADIENNE AGENCE FRANCE-PRESSE

Un prototype de voiture autonome de Google.

de 3%, soit une hausse plus de deux fois supérieure à celle observable dans l'ensemble de l'économie canadienne.

Les développeurs de logiciels, les analystes de bases de données ou encore les ingénieurs mécaniques devraient ainsi faire partie de la main-d'œuvre recherchée.

Bouleversements à venir

Le CTIC soutient que les véhicules entièrement autonomes « qui devraient envahir les rues d'ici 2022 » entraîneront également d'importants changements dans le monde du travail. Plusieurs métiers nécessiteront un « remaniement des compétences » et d'autres finiront par disparaître, souligne le rapport sans

chiffrer les pertes potentielles.

L'organisme affirme par exemple que les emplois de conducteurs seront éventuellement éliminés et que les mécaniciens seront moins recherchés en raison de la diminution du nombre d'accidents.

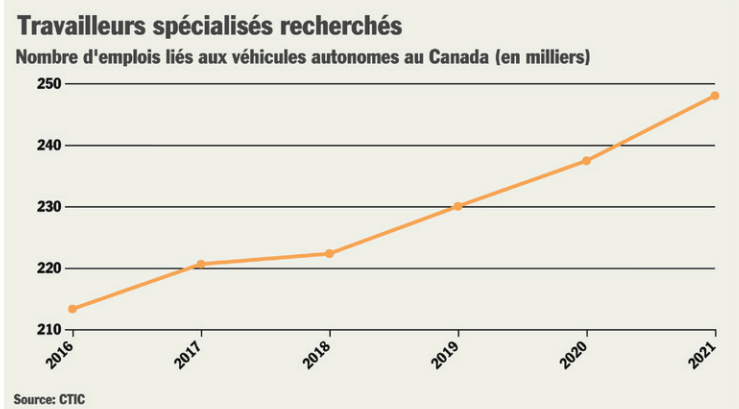
« On prévoit que les véhicules autonomes seront en mesure de se rendre eux-mêmes à l'atelier de réparation, d'informer le mécanicien des réparations dont ils ont besoin et même d'établir un échéancier des travaux, écrit l'auteur de l'étude, Alexandra Cutean. Les mécaniciens traditionnels devront donc suivre une nouvelle formation afin de bien comprendre ces véhicules [...], pour « collaborer » avec eux et les réparer. »

Plutôt que de patrouiller dans les rues, les policiers devront apprendre à mieux détecter et prévenir les cyberattaques, tandis que les assureurs devront repenser le modèle traditionnel d'analyse du risque, illustre le CTIC.

Queue de peloton

L'organisme de recherche n'hésite pas à décrire la voiture autonome comme « l'une des innovations les plus attendues de notre époque ». Or, dans la course technologique qui voit émerger des meneurs comme l'Allemagne, les États-Unis ou la Suède, le Canada avance à pas de tortue, observe-t-on.

« Pour demeurer concurrentiel sur ce marché, le Canada



LE DEVOIR

doit obtenir une place à la table des discussions et investir le temps et les ressources nécessaires pour y rester », souligne l'étude, en précisant que le marché mondial de la voiture autonome devrait atteindre 77 milliards de dollars d'ici 2035.

Pour le moment, l'Ontario est la province canadienne la plus avancée. Elle a modifié son cadre législatif en 2016 pour permettre la mise à l'essai de véhicules autonomes et veut maintenant ouvrir la porte aux tests effectués sans qu'une personne se trouve derrière le volant pour intervenir en cas de problème. Le gouvernement ontarien a par ailleurs lancé en novembre dernier le Réseau d'innovation pour accélérer la recherche.

« La technologie pour véhicules autonomes progresse à une vitesse fulgurante. Il ne fait aucun doute que les voi-

tures de demain seront bientôt une réalité en Ontario et dans le monde entier », avait alors déclaré la première ministre de l'Ontario, Kathleen Wynne.

De son côté, le Québec a fait un pas en avant en décembre dernier lors de la présentation de sa réforme du Code de la sécurité routière. S'il est adopté, le projet de loi 165 confiera au ministre des Transports le pouvoir de créer des projets-pilotes impliquant des véhicules autonomes. Aucun projet n'est dans les cartons pour l'instant, indique-t-on au cabinet du ministre André Fortin.

Le CTIC souhaite pour sa part que les décideurs, les représentants de l'industrie et le milieu universitaire mettent leurs efforts en commun à travers le pays pour favoriser les investissements et faire avancer la recherche.

Le Devoir

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Appel d'offres

Montréal

Service de la gestion et de la planification immobilière
Direction de la gestion des projets immobiliers

Des soumissions, sont demandées et devront être reçues, avant 10 h 30, à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal (Québec) H2Y 1C6 pour :

Catégorie : Travaux
Appel d'offres : 5942

Descriptif : Travaux de transformation majeure de l'auditorium de Verdun et de l'aréna Denis-Savard

Date d'ouverture : 14 février 2018

Dépôt de garantie : 10 % de la valeur de la soumission

Renseignements : Pour toute question s'adresser à : immeubles.soumissions@ville.montreal.qc.ca

Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 11 janvier 2018

Visite supervisée des lieux : N/A. ou Oui, obligatoire

Si la visite supervisée des lieux est obligatoire, la date limite pour prendre rendez-vous est le 23 janvier 2018 à 10h30, à l'adresse courriel suivante : immeubles.soumissions@ville.montreal.qc.ca

Les visites auront lieu les 16 et 17 janvier 2018, ainsi que les 23, 24, et 25 janvier 2018, inclusivement, selon l'horaire suivant : 7:00, 8:00, 9:00, 10:00, 11:00, 13:00, 14:00, 15:00, 16:00

La Ville de Montréal doit remplacer le système de réfrigération et mettre aux normes le complexe sportif de l'Auditorium de Verdun. Le projet prévoit aussi d'importants travaux d'agrandissement, d'amélioration et de réhabilitation des structures existantes. Ainsi, l'aréna Denis-Savard sera entièrement reconstruit, un nouveau hall d'accueil ainsi qu'un foyer central sur deux niveaux seront aménagés, et l'Auditorium de Verdun, immeuble emblématique de l'arrondissement de même nom, sera rénové et retrouvera sa façade d'origine datant de 1939.

La portée des travaux inclut notamment la décontamination du complexe existant (amiante, plomb, moisissures, sols), la gestion des biogaz, le renforcement de la structure existante, le remplacement complet des systèmes électromécaniques, la réfection des finis intérieurs, la réfection de la toiture et le remplacement de la dalle réfrigérée de l'Auditorium. Le projet permettra de maximiser le soutien aux activités de sports de glace, d'améliorer l'accessibilité et la sécurité des lieux et d'optimiser le potentiel événementiel du nouveau complexe. Enfin, une certification LEED est visée pour ce projet de transformation majeure de l'Auditorium de Verdun et de l'aréna Denis-Savard.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux au Service du greffe à l'Hôtel de Ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelques natures que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Montréal, le 11 janvier 2018
Le greffier de la Ville
Yves Saindon, avocat

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS
Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

Parc Jean-Drapeau

APPEL D'OFFRES

20171263PUB
Zone d'ombrage et remplacement des casiers - Complexe aquatique

Les documents de cet appel d'offres pourront être obtenus par le Système électronique d'appel d'offres (SEAO) à partir du 11 janvier 2018 en consultant le site Internet www.seao.ca. Les documents seront obtenus au coût établi par le SEAO.

Pour toute information, veuillez communiquer avec Andréanne Bates au abates@parcjandrapeau.com.

Appel d'offres

Montréal

Service de l'Espace pour la vie
Direction de l'exploitation, services techniques

Catégorie : Travaux
Appel d'offres : B-00020-1

Descriptif : Travaux de rénovation du Biodôme de Montréal, Migration 2.0

L'ouverture des soumissions prévue pour le 15 janvier 2018, est reportée au 5 février 2018, à 10h30, au service du greffe de la Ville de Montréal, à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal (Québec) H2Y 1C6.

Fait à Montréal, le 11 janvier 2018

Le greffier de la Ville
Yves Saindon, avocat

La Mutuelle des municipalités du Québec

La Mutuelle des municipalités du Québec est une mutuelle d'assurance et elle désire recevoir des offres pour les services d'inspection et de certification d'équipements/chaudière et appareils sous pression, tels que décrits aux documents d'appel d'offres qui peuvent être consultés et obtenus sur le site SEAO <https://www.seao.ca/index.aspx>.

La MMQ ne communiquera avec les soumissionnaires potentiels que par l'intermédiaire de ce site selon les modalités prévues aux documents d'appel d'offres.

Les soumissions devront être reçues par La Mutuelle des municipalités du Québec, 7100, rue Jean-Talon Est, bureau 805, Montréal (Québec) H1M 3S3, le ou avant le 30 janvier 2018 à 13 h. Les soumissions seront ouvertes au même endroit, à la même date et à la même heure et les noms des soumissionnaires y seront dévoilés.

AVIS PUBLIC DE NOTIFICATION (articles 136 et 137 C.p.c.)

Avis est donné :
nom et dernière adresse connue
Les services Gasana inc. : 720-5160, Décarie, Montréal, QC, H3X 2H9
Francis Avakian : 3230, Claude Jodoin, Montréal, QC, H1Y 3M2
Hanna Ethidgui : 3550, rue Linton # 307, Montréal, QC, H3S 1T2
Yahya Ben Hadi Messaoud : 317, rue Natasha, Dollard-des-Ormeaux, QC, H9B 1C8
Sébastien Ouellette-Sylvain : 11601, Sainte-Croix # 1, Montréal-Nord, QC, H1G 4T9
Michael Elkoby : 6565, chemin Kildare, Côte Saint-Luc, QC, H4W 1B6
Ismail Bilal : 300-9160 Du Louvre, Brossard, QC, J4Y 0C8
Mario Fafard : 505, Des Tilleuls, Terrebonne, QC, J6X 4C9
Scott Djun : 910, Jean Talon Est, Montréal, QC, H2R 1V4
Louis-Philippe Bérubé : 2065, Villeneuve, Longueuil, QC, J4J 3A9
Trevor Wesson : 2-4040, rue La Fontaine, Montréal, QC, H1W 1W7
9240080 Canada inc. : 2-4040, rue La Fontaine, Montréal, QC, H1W 1W7
Kiril Marshov : 611-10335, Bois-de-Boulogne, Montréal, QC, H4N 1L4
Jeff Broodney : 1028, Collins, Vaudreuil-Dorion, QC, J7V 0K2
Dean Alexander Tanzer : 883, Du Colombier, Montréal, QC, H1B 3B6
Habitat Multi Générations : J4-6555 Métropolitain, Montréal, QC, H1P 3H3
9293-7572 Québec inc. : 262, Saint-Paul Est, Montréal, QC, H2Y 1G9
Merlain Canada inc. : 1985, Sainte-Hélène, Longueuil, QC, J4K 3T4

de vous présenter au greffe de la Cour du Québec, Division des petites créances, du district de Montréal situé au 1, Notre-Dame Est # 1.04, Montréal, QC, H2Y 1B6, dans les 30 jours afin de recevoir la demande introductive d'instance en recouvrement d'une petite créance qui ya été laissée à votre attention.

Vous devez répondre à cette demande dans le délai indiqué dans l'avis d'assignation qui l'accompagne, sans quoi un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous et vous pourriez devoir payer les frais de justice.

Avis public de notification (art. 136 et 137 C.p.c.)

Avis est donné à MOHAMMAD RIAZ, de vous présenter au greffe de la Cour du Québec du district de Montréal situé au 1, rue Notre-Dame est, Montréal, dans les 30 jours afin de recevoir la Demande introductive d'instance en recouvrement de sommes dues et avis d'assignation et pièces P-1 à P-11 qui y a été laissée à votre attention dans la cause numéro 500-22-244136-183.

Vous devez répondre à cette demande dans le délai indiqué dans l'avis d'assignation qui l'accompagne, sans quoi un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis et vous pourriez devoir payer les frais de justice.

Le présent avis est publié à la demande de MARIO SANTE, huissier de justice, qui a tenté sans succès de vous signifier le document ci-haut mentionné.

Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.
Montréal, 09 Janvier 2018
Daniel Gratton, Huissier de justice

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Prenez avis de la clôture de l'inventaire des biens de la succession de feu Jocelyne Boulet, en son vivant résidant au 6187 rue Albanie, Brossard, Québec, J4Z 1G5, décédée le 8 octobre 2017. L'inventaire peut être consulté par les intéressés au bureau de la notaire soussignée au 205-4020, rue Louis-B-Mayer, Laval, Québec, H7P 0J1, à l'intérieur des heures normales d'affaires.
Me Isabelle Choinière, notaire

AVIS PUBLIC DE NOTIFICATION (articles 136 et 137 C.p.c.)

Avis est donné à NATHALIE DUHAIME, de vous présenter au greffe du palais de justice du district de Montréal situé au 1, rue Notre-Dame, Montréal, afin de recevoir l'AVIS D'INTENTION DE L'AVOCAT DE LA DEMANDERESSE DE CESSER D'OCCUPER SELON L'ARTICLE 194, ALINÉA 1 C.P.C., qui y a été laissée à votre attention dans le dossier 500-80-032583-164.

Vous devez répondre à ces documents dans les délais prévus conformément à la loi.

Le présent avis est publié à la demande du huissier qui a tenté de vous signifier le 21 décembre 2017. Il ne sera pas publié de nouveau.
Saint-Eustache, le 9 janvier 2018
Éric Morel, huissier de justice

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Prenez avis de la clôture de l'inventaire des biens de la succession de feu Jocelyne Boulet, en son vivant résidant au 6187 rue Albanie, Brossard, Québec, J4Z 1G5, décédée le 8 octobre 2017. L'inventaire peut être consulté par les intéressés au bureau de la notaire soussignée au 205-4020, rue Louis-B-Mayer, Laval, Québec, H7P 0J1, à l'intérieur des heures normales d'affaires.
Me Isabelle Choinière, notaire

Vous devez répondre à cette demande dans le délai indiqué dans l'avis d'assignation qui l'accompagne, sans quoi un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous et vous pourriez devoir payer les frais de justice.

PAPIER

SUITE DE LA PAGE B 1

puisse lui donner du fil à retordre. « S'il y a moins de clients, il y a moins de commandes. S'il y a moins de commandes, je produis moins, et à ce moment-là il peut y avoir des conséquences », a dit en entrevue le directeur principal des affaires publiques et relations gouvernementales de Résolu, Karl Blackburn.

« Mais pour le moment, il est prématuré de conclure à quelque scénario que ce soit. »

« Dans le cas du papier surcalandré, qui vise nos usines de Dolbeau et de Kénogami, on paie les taxes depuis 2015. On a fait des efforts considérables », a ajouté M. Blackburn. « On a dû arrêter Kénogami pendant

ATTAQUE

SUITE DE LA PAGE B 1

demande la constitution d'un groupe spécial d'arbitrage qui disposera d'un maximum de six mois pour trancher. On peut ensuite contester cette décision devant un organe d'appel qui dispose d'un maximum de 60 jours.

« Ce qui est habile de la part du Canada, c'est d'avoir présenté sa cause de façon à ce que d'autres pays puissent lui emboîter le pas », observe Richard Ouellet, professeur de droit international économique à l'Université Laval. Cela arrive aussi au moment où le fonctionnement du mécanisme de règlement des différends de l'OMC est compromis en raison du refus des États-Unis de pourvoir les

COMMERCE

SUITE DE LA PAGE B 1

pas directement soumis aux décisions de l'OMC. Et que le président peut imposer des tarifs douaniers sans l'approbation du Congrès.

Mais Donald Trump a beau camper dans le rôle du mauvais joueur, menacer de sortir de l'OMC et multiplier les désaveux de la signature de son prédécesseur, il n'a pas le monopole du protectionnisme. Son biais protectionniste repose sur une tendance lourde devenue évidente avec la Grande Récession de 2009. L'OMC a été la première à mesurer et à constater l'intensité

deux semaines au cours des Fêtes en raison du carnet de commandes, mais les deux usines fonctionnent encore sur une base annuelle. »

La baisse de la demande pour le papier journal n'est pas due aux importations, ont fait valoir les opposants, mais aux plateformes numériques. « Nous sommes abasourdis par le fait qu'une seule usine de Longview, dans l'Etat de Washington, soit capable de manipuler les lois commerciales à son avantage tout en occasionnant potentiellement des dommages financiers chez les journaux et autres éditeurs commerciaux partout au pays », a écrit mercredi matin la News Media Alliance, qui regroupe des centaines de journaux aux États-Unis.

Le Devoir

COMMERCE

SUITE DE LA PAGE B 1

de ce réveil du protectionnisme qu'elle n'a pas su contenir. Pas moins de 2000 mesures restrictives au commerce ont été introduites durant la période 2009-2016, atelle chiffré. Sans compter la prolifération des politiques monétaires manipulant les taux de change. On pense à l'imposition de tarifs douaniers, de quotas à l'importation, de subventions gouvernementales, de clauses sur le contenu local et de barrières réglementaires. Seulement au sein du G20, plus de 1440 mesures restrictives au commerce de marchandises ont été imposées — et seulement quelque 350 éliminées — entre 2010 et 2015.

Le Devoir

Avec La Presse canadienne
Le Devoir

COMMERCE

SUITE DE LA PAGE B 1

de ce réveil du protectionnisme qu'elle n'a pas su contenir. Pas moins de 2000 mesures restrictives au commerce ont été introduites durant la période 2009-2016, atelle chiffré. Sans compter la prolifération des politiques monétaires manipulant les taux de change. On pense à l'imposition de tarifs douaniers, de quotas à l'importation, de subventions gouvernementales, de clauses sur le contenu local et de barrières réglementaires. Seulement au sein du G20, plus de 1440 mesures restrictives au commerce de marchandises ont été imposées — et seulement quelque 350 éliminées — entre 2010 et 2015.

Le Devoir

ÉCONOMIE



CHRIS YOUNG LA PRESSE CANADIENNE

Les États-Unis demandent notamment une forte hausse du contenu américain minimal dans la fabrication des automobiles.

LIBRE-ÉCHANGE

Rumeurs de sortie des États-Unis de l'ALENA

Les versions contradictoires volaient en tous sens mercredi

ÉRIC DESROSIERS

Les rumeurs sur le prochain geste que fera le gouvernement Trump dans la renégociation de l'ALENA sont allées dans toutes les directions, mercredi, certaines évoquant même une sortie imminente des États-Unis de l'accord commercial.

Le bal a été lancé par les agences de nouvelles Bloomberg et Reuters, qui ont toutes deux cité deux sources gouvernementales canadiennes anonymes selon lesquelles Ottawa aurait de plus en plus la conviction que Washington s'apprêterait à annoncer son intention de retirer son pays de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). Selon ces sources, cette annonce serait attendue autour de la tenue de la sixième ronde de négociation prévue entre le Canada, les États-Unis et le Mexique, à Montréal, du

23 au 28 janvier.

Deux autres sources gouvernementales tout aussi anonymes, mais citées cette fois par La Presse canadienne, ont nié cette rumeur, expliquant plutôt que les opinions étaient partagées à Ottawa entre ceux qui pensent que les Américains ont déjà pris la décision de leur retrait de l'ALENA et d'autres qui pensent que l'affaire est loin d'être réglée dans leur tête et que cette incertitude pouvait encore durer des mois.

Les principaux intéressés n'ont guère aidé à clarifier la situation. Un porte-parole de la Maison-Blanche a indiqué en effet que «la position du président sur l'ALENA n'a pas changé». Or le président Donald Trump a maintes fois répété que son pays quitterait la table de négociation et se retirait de l'accord s'il n'obtenait pas ce qu'il voulait.

L'annonce du retrait des

États-Unis de l'ALENA serait suivie d'un délai de six mois avant d'entrer en vigueur.

Frissons en Bourse

Le flot de rumeurs a produit son effet sur les places financières mercredi. Le dollar canadien s'est négocié au cours moyen de 80,03 cUS, en baisse de 0,27 c par rapport à son cours moyen de la veille. L'indice composé de la Bourse de Toronto a rendu, quant à lui, 71,29 points à 16 247,95 points. La Bourse américaine a aussi légèrement reculé, le S & P 500 perdant 0,11% à 2748,23 points, réagissant à l'histoire de la sortie américaine de l'ALENA, mais aussi à une autre rumeur sur la possibilité que la Chine ralentisse, voire suspende l'achat de bons du Trésor américain.

La cinquième ronde de la renégociation de l'ALENA s'est conclue à la fin du mois de no-

vembre à Mexico sans que les parties aient pu avancer d'un pouce sur les enjeux les plus litigieux. Accusé de présenter des exigences excessives seulement pour avoir l'excuse de conclure à l'échec de l'exercice, le camp américain demande notamment le démantèlement du système de gestion de l'offre dans le secteur agricole canadien, une forte hausse du contenu américain minimal dans la fabrication des automobiles, l'élimination ou la neutralisation des mécanismes de règlement des différends, un resserrement de l'accès au marché des contrats publics américains et la fin automatique de l'entente tous les cinq ans à moins que les trois pays ne la renouvellent.

Avec l'Agence France-Presse et La Presse canadienne
Le Devoir

Des militants syndicaux manifestent devant des Tim Hortons en Ontario

MICHELLE McQUIGGE
à Cobourg

Des syndicats organisaient mercredi en Ontario des manifestations devant une quinzaine de cafés-restaurants Tim Hortons, après que des franchisés ont rogné dans les conditions de travail de leurs employés pour compenser la hausse du salaire minimum dans cette province.

Une campagne avait aussi été lancée mardi sur les réseaux sociaux invitant les consommateurs à boycotter les Tim Hortons ce jour-là et à encourager plutôt des petits établissements indépendants.

On a appris récemment que plusieurs franchisés avaient réduit certains des avantages consentis à leurs employés pour compenser la hausse du salaire minimum en Ontario, qui est passé de 11,60\$ à 14\$ l'heure le 1^{er} janvier. La réforme du travail adoptée par le gouvernement de Kathleen Wynne prévoit aussi une augmentation des vacances payées et du nombre de jours de congé pour des urgences personnelles. Le salaire minimum passera par ailleurs à 15\$ l'heure le 1^{er} janvier 2019 en Ontario. Certains franchisés ontariens ont réagi en abolissant les pauses rémunérées ou en réduisant les avantages des assurances collectives en santé et en soins dentaires, afin de réduire leurs coûts.

En octobre, la société mère de Tim Hortons, Restaurant Brands International, a affiché un bénéfice en hausse de près de 6% au troisième trimestre, à 91,4 millions \$US, comparativement à 86,3 millions pour la même période un an plus tôt. Des syndicats soutiennent que la chaîne et la société mère sont «extrêmement rentables» et qu'elles peuvent se permettre d'absorber la hausse du salaire minimum sans pénaliser les employés.

«Le siège social a le pouvoir de renverser la vapeur et d'abandonner [aux franchisés] d'abandonner ces mesures de représailles», résume Pam Frache,

«Le siège social a le pouvoir de renverser la vapeur et d'ordonner [aux franchisés] d'abandonner ces mesures de représailles»

Pam Frache, militante

militante pour l'équité et le salaire minimum à 15\$, qui n'a pas l'intention de baisser les bras dans ce dossier qui prend valeur de symbole en Ontario. Mais le débat reste entier sur les responsabilités des franchisés et de la société mère dans cette affaire, qui a donné lieu à des poursuites judiciaires au cours des derniers mois. Tim Hortons soutient que les franchisés sont responsables de déterminer les salaires et avantages sociaux de leurs employés, en respectant les lois en vigueur dans leur province. Mais certains franchisés prétendent que la société mère, qui fixe le prix des aliments offerts sur le menu, devrait aider les propriétaires à composer avec une telle hausse du salaire minimum.

Une association qui représente la moitié des franchisés canadiens de Tim Hortons estime que la réforme ontarienne du travail coûtera à chacun en moyenne 243 889\$ par année. L'association espère que Restaurant Brands International réduira les coûts d'approvisionnement des franchisés ou qu'elle augmentera les prix sur le menu, sans quoi les franchisés «n'ont d'autre choix que de réduire leurs coûts afin de survivre».

La Presse canadienne

Le marché du travail se porte bien, selon la CIBC

Toronto — Le marché de l'emploi canadien se porte encore mieux que ne le suggère l'actualité, selon un nouveau rapport de Marchés des capitaux CIBC.

En plus d'avoir créé en 2017 plus de 420 000 postes en plus grande proportion bien rémunérés, le marché canadien de l'emploi a également enregistré une augmentation du salaire moyen. L'économiste en chef adjoint de la Banque CIBC, Benjamin Tal, souligne également que le taux de chômage diminue plus rapidement chez les jeunes que chez les adultes. Aujourd'hui, le ratio de jeunes chômeurs par rapport aux chômeurs adultes est à peine supérieur à 2%, un taux inférieur à la moyenne à long terme.

Statistique Canada a rapporté la semaine dernière que le taux de chômage a terminé l'année dernière à son niveau le plus bas en plus de 40 ans. La création d'emplois en 2017 a été la plus robuste depuis 2002. M. Tal estime que le marché du travail est bien positionné pour affronter les défis à venir, tels que l'augmentation du salaire minimum et les négociations en cours de l'Accord de libre-échange canado-américain (ALENA).

Sur la question du salaire minimum, il est peu probable que les entreprises réussissent à éviter les hausses en délocalisant leurs effectifs les plus mobiles vers des provinces où les salaires sont moins élevés. Les hausses de coûts pourraient cependant accélérer la cadence de l'automatisation, a souligné le président du Congrès du travail du Canada, Hassan Yussuff. Même si des délocalisations pourraient se traduire par des bénéfices à court terme, le salaire minimum va continuer à augmenter partout au pays, a-t-il souligné.

Selon Joseph Marchand, du Département d'économie de l'Université de l'Alberta, la tendance à l'automatisation pourrait s'accélérer, avec l'ajout de guichets automatiques, de terminaux électroniques de commande dans les restaurants et de caisses en libre-service dans les épiceries.

La Presse canadienne

TAXE SUR L'HÉBERGEMENT

Impossible de savoir si l'entente avec Airbnb est respectée

KARL RETTINO-PARAZELLI

Il est impossible de savoir si l'entente entre Québec et Airbnb concernant la perception de la taxe sur l'hébergement (TSH) est respectée, puisque toutes les informations concernant son application sont protégées par le secret fiscal, a constaté *Le Devoir*.

Le 29 août dernier, le ministre du Tourisme, Julie Boulet, a annoncé que l'accord conclu avec la populaire plateforme de location, le premier du genre au Canada, ferait en sorte que la taxe sur l'hébergement serait désormais perçue directement par l'entreprise.

En vertu de l'entente, Airbnb s'est engagée à percevoir la TSH de 3,5% sur chaque nuitée à partir du 1^{er} octobre dernier — pour les séjours de 31 jours et moins — et à l'acheminer à Revenu Québec sur une base trimestrielle.

L'entreprise a également accepté de transmettre à Revenu Québec «les informations relatives aux montants perçus pour chacune des régions touristiques».

Or, maintenant que le premier trimestre visé par l'entente est terminé depuis la fin du mois de décembre, Revenu Québec refuse de dévoiler les montants perçus par Airbnb entre octobre et décembre ou même d'indiquer si le premier versement prévu a bel et bien été effectué.

«Revenu Québec ne peut confirmer les informations demandées, soit que l'entente est respectée jusqu'à présent ou qu'un premier versement a été effectué, puisque ces renseignements font partie du dossier fiscal de l'entreprise», répond le porte-parole de Revenu Québec Stéphane Dion.

«Revenu Québec s'assure, dans le cadre de la réalisation des diverses missions qui lui sont confiées, que les ententes signées, peu importe

la nature de ces ententes, soient respectées par les contractants concernés», précise-t-il.

M. Dion se contente de rappeler que, selon les estimations transmises par Airbnb, le montant reçu par Revenu Québec en 2016 aurait été de l'ordre de 3,7 millions de dollars.

Airbnb refuse aussi

La Loi sur l'administration fiscale prévoit que «le dossier fiscal d'une personne est confidentiel» et que «tout renseignement qu'il contient ne peut être utilisé ou communiqué à moins que cette personne n'y consente».

Cela signifie qu'Airbnb pourrait elle-même dévoiler le montant de la taxe sur l'hébergement perçue jusqu'à maintenant. L'entreprise n'entend cependant pas le faire «pour l'instant», indique sa porte-parole, Lindsey Scully.

L'attaché de presse de la ministre Julie Boulet, Patrick Soucy, affirme pour sa part que «l'entente est en marche», tout en renvoyant à Revenu Québec les questions concernant le respect de l'accord.

À l'heure actuelle, les utilisateurs d'Airbnb n'ont donc aucun moyen de savoir si la taxe sur l'hébergement perçue par Airbnb depuis octobre se retrouve bel et bien dans les coffres du gouvernement.

À la fin d'août, la ministre Boulet a souligné que l'entente conclue avec l'entreprise californienne «se veut une réponse aux préoccupations véhiculées notamment par l'industrie touristique et contribuera à assurer une saine concurrence dans le secteur de l'hébergement».

Le gouvernement a par ailleurs indiqué qu'il souhaite conclure des ententes similaires avec d'autres plateformes d'hébergement.

Le Devoir

ABI à Bécancour: les Métallos rejettent l'offre définitive

Les 1030 travailleurs de l'aluminerie ABI à Bécancour ont rejeté à plus de 80% les offres définitives de l'employeur. Et ce rejet a été prononcé alors que les syndiqués se sont déjà dotés d'un mandat de grève, dans une proportion de 97%. Mais au cours d'une entrevue, mercredi, le président de la section locale 9700 du Syndicat des Métallos, affilié à la FTQ, Clément Masse, a indiqué qu'il n'avait pas encore l'intention d'exercer ce mandat de grève. Il espère plutôt convaincre l'employeur de revenir à la table de négociation. L'aluminerie ABI est la propriété d'Alcoa et de Rio Tinto. L'un des enjeux de cette négociation est la modification du régime de retraite à prestations déterminées. Dans son offre définitive, l'employeur a toutefois déjà fait un bout de chemin et a apporté certaines améliorations à son offre de départ. Il n'y aurait notamment plus de régime distinct pour les employés embauchés après une date donnée, mais l'instauration d'un nouveau régime, sans distinction selon la date d'embauche. La question du respect de l'ancienneté dans les mouvements de main-d'œuvre est aussi en litige.

La Presse canadienne

André Desmarais retrouve son poste chez Power Corporation

André Desmarais a repris l'ensemble de ses fonctions à la direction de Power Corporation du Canada et de la Corporation financière Power. Le président délégué du conseil d'administration, président et cochef de la direction de Power Corporation était en congé de maladie depuis le mois d'avril dernier, suivant les conseils de son médecin de l'Institut de cardiologie de Montréal. Malgré son absence, M. Desmarais est resté impliqué dans les «enjeux significatifs liés au groupe de sociétés de Power Corporation» depuis le début de son congé, a précisé l'entreprise dans un communiqué.

Le Devoir

TUNISIE

La rue ne décolère pas

209 personnes ont été arrêtées et 49 policiers ont été blessés

Tunis — Quelque 200 personnes ont été arrêtées et des dizaines de policiers blessés lors d'une nouvelle nuit de troubles dans plusieurs villes de Tunisie, alimentés par une grogne sociale persistante et des mesures d'austérité.

Après une journée calme mercredi dans ce pays, point de départ du Printemps arabe, des manifestants sont à nouveau descendus dans la soirée dans les rues de Tebourba, à 30 km à l'ouest de la capitale Tunis, selon des habitants.

Sept ans après une révolution qui réclamait travail et dignité et qui avait fait tomber le dictateur Zine al-Abidine Ben Ali, des manifestations pacifiques sporadiques ont éclaté la semaine dernière en Tunisie contre la hausse des prix et un budget d'austérité entré en vigueur le 1^{er} janvier, prévoyant entre autres des augmentations d'impôt.

La contestation a dégénéré en émeutes lundi soir, notamment à Tunis et à Tebourba où des heurts ont éclaté après la mort d'un homme durant une manifestation.

Lors d'une visite mercredi à el-Battân, près de Tebourba, le premier ministre tunisien, Youssef Chahed, a condamné les actes de « vandalisme » qui selon lui « servent les intérêts des réseaux de corruption pour affaiblir l'État ». Il a montré du doigt le Front populaire, un parti de gauche opposé au budget.

Dans la nuit de mardi à mercredi, 49 policiers ont été blessés, 206 personnes arrêtées et des fourrières ont été attaquées lors des troubles, a indiqué le porte-parole du ministère de l'Intérieur Khelifa Chibani en accusant des casseurs d'avoir été payés par des meneurs politiques.

« Les jeunes sont déçus par rapport à la révolution »

A Sidi Bouzid, ville défavorisée du centre d'où était partie en décembre 2010 la contestation sociale marquant le début du Printemps arabe, des jeunes ont coupé des routes, jeté des pierres, et la police a répliqué à coups de gaz lacrymogènes, selon un correspondant de l'AFP sur place.

« Il y a des actes de pillage et de vol, mais aussi un message politique de la part d'un pan de la population qui n'a plus rien à perdre », estime le politologue Selim Kharrat.

Pour la politologue Olfa Lamoum, « la nouvelle loi de finances est la goutte d'eau qui fait déborder le vase ». « Les jeunes sont déçus par rapport à la révolution, surtout à cause de la cherté de la vie », dit-elle, soulignant « l'approfondissement des inégalités sociales mis en évidence par les statistiques officielles » — hausse du taux de pauvreté, du chômage et de l'illettrisme chez les jeunes, notamment.

Agence France-Presse



« Je crois à la diplomatie du respect réciproque, on doit travailler dans la durée », a dit le président français, Emmanuel Macron.

DROITS DE LA PERSONNE

Macron refuse de « donner des leçons » à la Chine

Pékin — Le président français, Emmanuel Macron, ne veut pas s'exprimer publiquement et « donner des leçons » à la Chine sur les droits de la personne, car cela est « totalement inefficace », a-t-il dit lors de sa visite d'État à Pékin qui prenait fin mercredi.

« Il y a des différences entre nous qui sont liées à notre histoire, à nos philosophies profondes, à la nature de nos sociétés », a expliqué le président français mardi soir lors de la déclaration commune aux côtés de son homologue chinois, Xi Jinping.

« Je peux me faire plaisir en donnant des leçons à la Chine en parlant à la presse française. Ça s'est beaucoup fait, ça n'a aucun résultat », a-t-il fait valoir ensuite devant des journalistes lors de la visite d'une galerie d'art à Pékin.

La question des droits de la personne sera abordée par Emmanuel Macron en privé lors de sa visite, avait assuré l'Élysée avant le voyage. Mais le président français se refuse à en parler publiquement.

« C'est totalement inefficace. Je crois à la diplomatie du respect réciproque, on doit travailler dans la durée », a-t-il ajouté.

« Une réalité qui tue »

L'organisation de défense des droits de la personne Human Rights Watch (HRW) avait demandé à M. Macron de réclamer « publiquement » au président Xi des améliorations sur ce front. HRW évoquait en particulier le cas de Liu Xia, la veuve du Prix Nobel de la paix décédé Liu Xiaobo, assignée à résidence sans avoir jamais été poursuivie officiellement.

La Ligue des droits de l'homme (LDH) a déploré ce silence public sur « une réalité qui tue », évoquant notamment dans un communiqué « les millions de prisonniers des camps de travail, les milliers d'exécutions annuelles, l'absence d'élections libres depuis plus de soixante ans, le contrôle et la censure de la presse, des médias et de l'Internet ».

« La LDH ne peut accepter de voir à nouveau en Chine la France céder à une raison éco-

nomique motivée par l'objectif d'atténuer un déséquilibre commercial, quel qu'en soit le prix », écrit l'ONG française.

Le président français avait également été interpellé par le Congrès mondial ouïghour, une organisation d'exilés d'une minorité chinoise musulmane, dont une partie se plaint de discriminations religieuses, sociales et économiques. Une frange radicalisée a commis ces dernières années des attentats meurtriers. Pékin impose une sécurité draconienne dans la région du Xinjiang (nord-ouest), où vivent la majorité des Ouïghours.

Emmanuel Macron a cependant confirmé qu'il a abordé le dossier des droits de la personne lors de sa visite. « Ces préoccupations, je les ai évoquées avec le président Xi Jinping. Il sait qu'elles existent en Europe, en particulier sur le sujet des libertés et des droits universels. Et je sais que pour lui le sujet est important », a indiqué M. Macron aux côtés de son homologue.

Agence France-Presse

AFRIQUE DU SUD

La présidence de Zuma ne tient plus qu'à un fil

BÉATRICE DÉBUT à Johannesburg

L'avenir du président sud-africain, Jacob Zuma, contraint de mettre en place une commission sur la corruption à la tête de l'État, n'a jamais semblé aussi précaire au sein de son parti, le Congrès national africain (ANC), menacé de perdre les élections de 2019.

En l'espace de quelques semaines, Jacob Zuma, dont le second mandat présidentiel expire en 2019, a multiplié les déconvenues politiques et judiciaires, au point que les experts tablent déjà sur son départ anticipé.

« À de multiples reprises, on a prédit la chute de Zuma et, contre toute attente, il a toujours survécu », rappelle l'analyste politique Susan Booysen, de l'Université Witwatersrand à Johannesburg.

Mais « il y a désormais de nombreux éléments irréfutables et circonstanciés qui laissent à penser que c'est la fin pour Zuma », avance-t-elle à l'AFP.

Fin stratège, le président avait misé sur l'élection à la mi-décembre de son ex-épouse, Nkosazana Dlamini-Zuma, pour le remplacer à la tête de l'ANC. Mauvais calcul. C'est le vice-président Cyril Ramaphosa, qui avait axé sa campagne sur la lutte contre la corruption, qui l'a emporté.

Le tout nouveau comité exécutif national du parti, issu du congrès de décembre, s'est réuni pour la première fois mercredi, dans la ville côtière d'East London (sud-est).

Officiellement, il n'allait pas débattre d'un départ de Jacob Zuma, a assuré le secrétaire général de l'ANC, Ace Magashule. Mais le sujet — brûlant — devrait être sur toutes les lèvres.

Il en a d'ailleurs été question, ce mercredi, au Parlement. Sur injonction de la justice, une commission a planché sur « la révision des règles » de destitution du président. Elle doit rendre sa copie à la mi-février.

Pressé de toutes parts, M. Zuma a été contraint mardi soir d'annoncer la création d'une commission d'enquête sur la corruption au sein de l'État. Là encore, il s'est conformé — à reculons — à une décision de la justice.

Il a expliqué qu'il avait « pris conscience que cette affaire préoccupait l'opinion publique depuis quelque temps ».

C'est peu dire. La corruption mine la présidence Zuma, et avec elle l'ANC, le parti de feu Nelson Mandela.

L'association sud-africaine de lutte contre la corruption Outa a salué la création de la commission, tout en « exhortant Cyril Ramaphosa à ne pas attendre ses conclusions ».

Agence France-Presse

LES PETITES ANNONCES

LES PETITES ANNONCES
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00
Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.
Téléphone: 514-985-3322 Télécopieur: 514-985-3340
petitesannonces@ledevoir.com
Conditions de paiement : cartes de crédit
AMERICAN EXPRESS, MasterCard, VISA

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER
DISCRIMINATION INTERDITE

La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne proposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état

civil, l'âge du locataire ou de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

170
HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

PROVENCE
Vallée du Rhône
Maison de village dans le quartier médieval de Nyons. 2 c.c. 2 s. de b. Toute équipée. Terrasse ensoleillée. Internet. www.bonnevisite.ca/nyons mariehalarie@gmail.com 819-300-1330

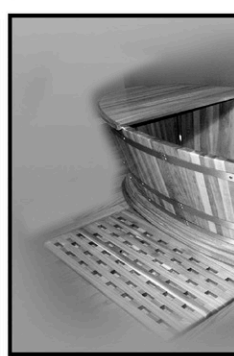
307
LIVRES ET DISQUES

Librairie Bonheur d'Occasion
achète à domicile livres de qualité en tout genre. 514 914-2142 1317, ave du Mont-Royal Est

515
INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR BOGUE OU RALENTIT ?
Mise à jour et réparation P.C., Mac et portables. 10 ans d'exp. Service à domicile. 514 573-7039 Julien

564
DÉCORATION INTÉRIEURE



BAIGNOIRES EN BOIS 100% QUÉBEC ARTECO INC
arteco.ca 438.397.1560 arteco.inc@gmail.com
PARCE QUE VOUS ÊTES UNIQUE

Opération Enfant Soleil
pour prendre soin de la vie opérationenfantsoleil.ca

Un don d'espoir pour la vie
1-877-488-4222 www.ArmeduSaut.ca

MAQUETA
moi aussi J'AIDE PROJETS
Le don d'espérance depuis 1960
maqueta-que.ca

AVIS DE DÉCÈS

Guy Joron
2 juin 1940 – 28 décembre 2017
Le 28 décembre 2017, est décédé à Montréal M. Guy Joron, fils de Blanche Moreau et de Conrad Joron. Il laisse dans le deuil son conjoint Hugo Valencia ainsi que de nombreux parents et amis.
M. Joron fit ses études au Collège de Saint Laurent, au Collège Loyola et à l'Université de Montréal où il obtint en 1964 son baccalauréat en Sciences politiques. Il fut secrétaire de l'Association des diplômés de l'UdM en 1967 et en 1968.
Reçu courtier en valeurs mobilières et membre de la Bourse de Montréal, il fut l'un des associés fondateurs d'une firme de conseils financiers en 1965. Il y œuvra jusqu'en 1970. En 1976, il publia *Salaires minimum annuel \$ 1 million! ou la course à la folie*, une analyse de la société.
Élu dans la circonscription de Gouin en 1970, M. Joron fut un des sept premiers députés du Parti Québécois à l'Assemblée Nationale. Défait à l'élection de 1973, il sera de nouveau élu le 15 novembre 1976 dans Mille-Îles. Le Premier ministre René Lévesque le nomma Ministre délégué à l'énergie. On lui doit la première politique énergétique du Québec, le moratoire sur l'énergie nucléaire et le renforcement marqué de l'action législative et gouvernementale en économies d'énergie. Le 21 septembre 1979, il devint Ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières.
M. Joron fut membre du conseil d'administration d'Hydro-Québec de 1981 à 1987 et président de la Place des Arts de 1982 à 1988.
Parents, collègues de travail et amis pourront se retrouver au Complexe funéraire Mont-Royal le vendredi 12 janvier et le samedi 13 janvier. Les funérailles suivront à l'église Saint-Germain d'Outremont.
COMMÉMORATION
Condolences : Complexe funéraire Mont-Royal, 1297 Chemin de la Forêt, Outremont, Québec H2V 2P9 (514) 279-6540 le vendredi 12 janvier, de 14h à 17h et de 19h à 21h ; le samedi 13 janvier, de 09h à 10h30.
Funérailles : Église Saint-Germain d'Outremont, à l'angle des rues chemin de la Côte-Sainte-Catherine et Vincent-d'Indy, le samedi 13 janvier à 11h.

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

ROSEMONT
Duplex transformé en cottage. 16^e avenue, 3 chambres. 2 salles de bains. 2 000 p.c. + sous-sol. Grands rangements. Devant école primaire. Cour clôturée et aménagée. Près de Masson et de tous les services. 699 000\$ - Pas d'agent 514.605.1042

165 PROPRIÉTÉS À LOUER

CHARLEVOIX : LE FLEUVE DANS VOTRE ASSIETTE
À LOUER AU MOIS
Maison sur la falaise de Pointe-au-Pic (La Malbaie). Tranquille. Entièrement meublé, 3 chambres, tout compris, câble, Wi-Fi. Vue panoramique sur le fleuve et les montagnes. Près de tous les services et attractions. Immense terrain. Non-fumeur. Pas d'animaux. Janv. à mai 2008 : 2 500 \$ / mois - Juin à sept. 2008 : 3 000 \$ / mois 438-491-2301 PRECOURT.GAGNE@GMAIL.COM

103 CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS

REPENTIGNY - VALMONT SUR PARC
Joli condo 1 004 PC au RDC. 2 CAC, grand balcon avec accès cour, foyer au gaz, A/C, système d'alarme, plusieurs améliorations, remise, 2 stats. Copropriété bien gérée et saine. Plusieurs EXTRAS. 184 000 \$ - CENTRIS # 9210019 Marie-Claire Provost 450-585-0999 courtier immobilier, groupe sutton synergie inc.

342 VÊTEMENTS, FOURRURE

MANTEAU KANUK COMME NEUF!
MODÈLE GRANDE ALLÉE POUR FEMME, NOIR AVEC FOURRURE FAUVE
Taille 3 ou M/L
500 \$ (Valeur de 1000 \$)
438 937-6404 Charlyne

Communiquez avec Le Mémoriel pour publier :
• Avis de décès • Faire-part
• Remerciements • Condolences
• Anniversaires • Hommage
• In memoriam
Le Mémoriel
1855, rue Du Havre, bureau 107
Montréal, Qc, H2K 2X4
Télé: 514 525-1149
Télé: 514 525-7999
necrologie@lememoriel.com
Le mémoriel

LE MONDE

Le « califat virtuel » du groupe EI aussi en recul

MICHEL MOUTOT
à Paris

Sur le point d'être vaincu en Irak et en Syrie, le groupe État islamique (EI) tente de se réfugier dans un « califat virtuel » sur Internet, mais là aussi il est sur la voie du déclin, constatent des experts.

Hyperactif sur le Web à l'apogée de son expansion territoriale en 2015, quand il occupait un territoire de la taille de l'Italie et régnait sur sept millions de personnes, le mouvement djihadiste inondait la Toile de sa propagande sophistiquée.

Aujourd'hui, ses chefs tués ou en fuite, ses combattants en déroute, ses centres médiatiques détruits, ses connexions difficiles, surveillées et entravées par les services de renseignement du monde entier, il est de moins en moins présent sur le Web, ou doit laisser s'exprimer en son nom une mouvance sur laquelle il n'a que peu ou pas de contrôle.

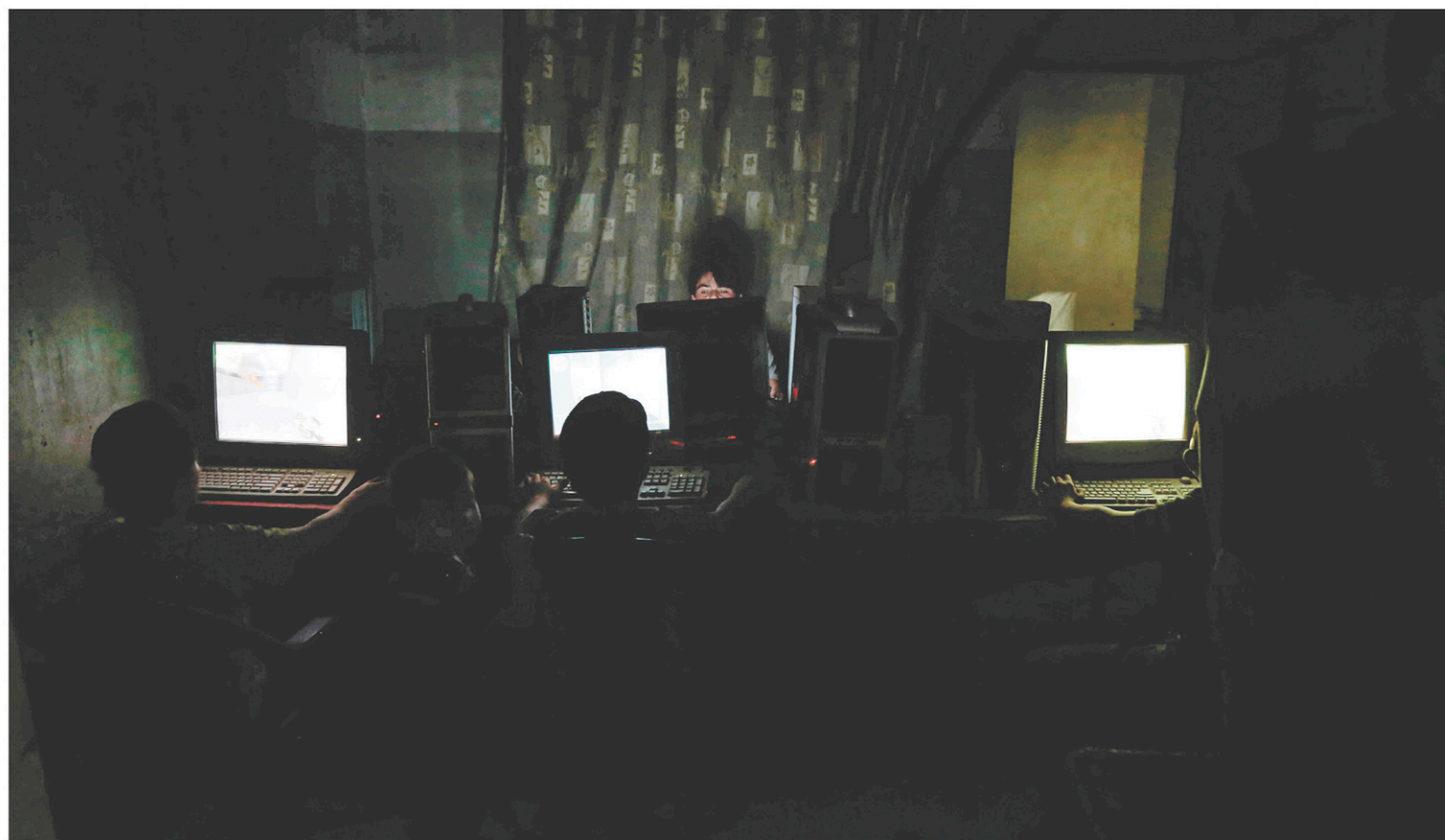
« En décembre 2017, plus des trois quarts des 38 organes médiatiques du groupe EI, qui allaient d'Afrique de l'Ouest à l'Afghanistan, ont été pratiquement réduits au silence », estime le chercheur britannique Charlie Winter, qui étudie au King's College depuis des années la communication du groupe. « C'est un peu comme si quelqu'un avait appuyé sur la touche "Muet" de sa télécommande. »

Entre le 8 et le 9 novembre, le groupe n'a même strictement rien mis en ligne, sur quelque réseau ou quelque application que ce soit, pour la première fois depuis sa création.

« La diminution de la production des médias d'EI a été particulièrement notable au cours des deux dernières semaines », avait alors dit Charlie Winter à l'AFP, « mais jamais ils n'avaient été totalement silencieux pendant une journée entière. »

Diminution de la présence en ligne

Cette diminution radicale de la présence en ligne du



Entre le 8 et le 9 novembre, le groupe EI n'a strictement rien mis en ligne, sur quelque réseau ou quelque application que ce soit, pour la première fois depuis sa création.

groupe EI a également été remarquée par Albert Ford, qui travaille sur le phénomène de « l'extrémisme domestique » au sein du groupe de réflexion américain New America, à Washington.

« Leurs opérations médiatiques sont en chute libre, a-t-il confié à l'AFP. Ils ont moins de monde disponible, moins d'endroits pour recueillir leurs informations, moins de moyens pour les mettre en ligne. »

En mars 2017, lors de la reprise de Mossoul, la deuxième ville d'Irak que le groupe EI avait conquis, une journaliste de l'AFP avait visité les ruines d'une villa, dans un quartier huppé de la ville, qui avait été utilisée comme centre médiatique par le groupe.

Entre les murs calcinés se trouvaient des restes d'ordinateurs sophistiqués, des im-

« Ils ont désormais tendance à cultiver une certaine nostalgie »

Charlie Winter, chercheur spécialisé dans la communication du groupe État islamique au King's College

primantes et du matériel de propagande, des cartons entiers de CD, des antennes et des émetteurs de leur station de radio Al-Bayan.

Au cours des derniers mois, les annonces par la coalition menée par les États-Unis de l'élimination, le plus souvent dans des raids aériens, de responsables de la communication d'EI se sont multipliées. Le premier d'entre eux, Abou Mohammed al-Adnani, porte-parole officiel du groupe et responsable de ses opérations extérieures, a péri en août 2016.

Une certaine nostalgie

Plutôt que de s'en servir pour planifier des opérations qu'il ne semble plus en mesure d'organiser directement, ce qu'il reste du groupe EI utilise désormais Internet, souvent grâce à des logiciels de cryptage ou le recours au « Web profond », quasiment impossible à réguler, pour encourager ses partisans dans le monde entier à passer à l'action de façon indépendante.

« Ils ont désormais tendance à cultiver une certaine nostalgie, explique Charlie Winter.

Quelque chose sur lequel ses partisans peuvent se retourner et estimer que c'était le bon vieux temps, quand le groupe EI contrôlait des terres en Syrie et en Irak. »

« Leur message est: "C'était notre âge d'or, qui nous a été enlevé par les ennemis de l'Islam, et c'est pour ça qu'il nous faut les combattre", ajoute-t-il.

Pour le chercheur Bruce Hoffman, spécialiste du terrorisme à Georgetown University, le danger réside désormais dans ce qu'il appelle « l'attaquant guidé » (*enabled attacker*).

« C'est quelqu'un qui agit en loup solitaire, sans lien avec l'organisation terroriste, mais qui a reçu des listes de cibles précises et des renseignements pour mener à bien son opération », dit-il.

Agence France-Presse

DREAMERS

La justice s'en mêle, Trump scandalisé

MICHAEL MATHES
JÉRÔME CARTILLIER
à Washington

Donald Trump a dénoncé mercredi un système judiciaire « injuste » après la décision d'un juge de Californie de bloquer temporairement l'abrogation d'un programme permettant à de jeunes sans-papiers de travailler et d'étudier aux États-Unis.

Le juge William Alsup de San Francisco a ordonné mardi au gouvernement de remettre en œuvre intégralement ce programme sur l'ensemble du territoire américain en attendant un jugement final ou une nouvelle décision.

« Nous jugeons cette décision scandaleuse », a indiqué Sarah Sanders, porte-parole de Donald Trump, soulignant qu'elle

« Notre système judiciaire est injuste et ne fonctionne plus », a de son côté lancé M. Trump dans un *tweet*

était survenue le jour même d'une réunion à la Maison-Blanche en présence des élus des deux partis sur le sort des jeunes bénéficiaires de ce programme, connus sous le nom de « Dreamers » (rêveurs).

« Notre système judiciaire est injuste et ne fonctionne plus », a de son côté lancé M. Trump dans un *tweet*, déplorant que ses adversaires se tournent toujours vers le 9^e circuit, dans l'ouest des États-Unis, et gagnent « presque systématiquement » avant que la décision ne soit remise en cause par des tribunaux supérieurs.

Dans sa décision de 49 pages, le juge estime fondée sur « une base juridique défectueuse » l'opinion du ministère de la Justice selon laquelle le programme, mis en place par Barack Obama, était illégal.

Les bénéficiaires de ce programme appelé DACA (Deferred Action for Childhood Arrival) peuvent donc à nouveau déposer leurs demandes, et le gouvernement devra faire savoir avec « des avis publics acceptables » que le programme revient en application.

Le juge était saisi notamment par la présidente de l'Université de Californie, Janet Napolitano, ex-secrétaire à la Sécurité intérieure à l'époque de l'adoption du programme, sous la présidence du prédécesseur de M. Trump, le démocrate Barack Obama.

En septembre, le président américain avait abrogé ce programme, créé en 2012 et qui a permis à 690 000 jeunes, entrés illégalement aux États-Unis alors qu'ils étaient enfants, de travailler et d'étudier en toute légalité en les protégeant de l'expulsion.

Mais il avait retardé l'application de sa décision jusqu'en mars pour donner au Congrès le temps de trouver une « solution permanente » pour cette population.

Mardi, durant la réunion à la Maison-Blanche à laquelle les journalistes ont pu assister pendant près d'une heure, M. Trump a appelé les élus à trouver un compromis sur la régularisation des Dreamers et l'immigration.

Il s'est également dit ouvert à une réforme plus vaste de la législation sur l'immigration, qui concernerait quelque 11 millions d'autres immigrants vivant dans la clandestinité, à condition que les démocrates acceptent un renforcement de la sécurité aux frontières, y compris la construction controversée d'un mur à la frontière avec le Mexique.

Agence France-Presse



Un juge de San Francisco a ordonné mardi au gouvernement de remettre en œuvre intégralement le programme permettant à de jeunes sans-papiers de travailler et d'étudier aux États-Unis.

Opérations de la police de l'immigration dans des épiceries

Washington — Des agents de police des services de l'immigration américaine (ICE) ont mené mercredi des opérations dans une centaine d'épiceries de proximité de la chaîne 7-Eleven pour dissuader leurs gérants de faire travailler des immigrants clandestins, ont annoncé les autorités américaines. Au cours de ces opérations, menées dans 17 États américains et la capitale, Washington, 21 personnes en situation irrégulière ont été arrêtées dans ces épiceries populaires, nouveau signe du durcissement de la politique migratoire américaine. « Les actions d'aujourd'hui ont permis d'envoyer un message fort aux commerces qui embauchent et emploient une main-d'œuvre illégale: l'ICE va appliquer la loi, et si vous l'enfreignez, vous serez tenus responsables », a déclaré Thomas Homan, directeur adjoint de la police de l'immigration.

Agence France-Presse

Des élus s'habilleront de noir au discours de Trump au Congrès

Washington — Plusieurs élus démocrates du Congrès américain seront vêtus de noir lors du discours sur l'état de l'Union du président Donald Trump le 30 janvier, geste de solidarité envers les femmes victimes d'abus et de harcèlement sexuels. Imitant la consigne respectée par de nombreuses célébrités, hommes et femmes, lors de la cérémonie des Golden Globes dimanche, l'élue démocrate Jackie Speier a invité sur Twitter ses collègues, démocrates et républicains, à s'habiller en noir.

Agence France-Presse

L'existence d'un charnier de Rohingyas reconnue par l'armée

Rangoon — L'armée du Myanmar a admis mercredi son implication dans le massacre de dix Rohingyas, reconnaissant également pour la première fois l'existence d'un charnier de membres de cette minorité musulmane dans l'État de Rakhine (nord), victime d'exactions depuis des mois. « Des habitants du village d'Inn Din et des membres des forces de sécurité ont reconnu avoir tué dix terroristes bengalis », a indiqué le bureau du chef de l'armée sur Facebook, revenant sur des faits datant du 2 septembre. Le message utilise un terme péjoratif pour désigner les Rohingyas, victimes d'une campagne de répression telle de la part de l'armée que l'ONU a évoqué une opération de nettoyage ethnique.

Agence France-Presse

Coulées de boue en Californie : le bilan monte à quinze morts

Los Angeles — Le bilan des coulées de boue dévastatrices en Californie à la suite d'orages violents s'est encore élevé mercredi, montant à quinze personnes d'après la police, tandis que les secours déblayaient les maisons démolies à la recherche de résidents encore coincés. De fortes pluies pendant deux jours d'affilée dans le sud de la Californie ont entraîné des glissements de terrain dans les zones qui avaient été dévastées le mois dernier par le « Thomas Fire », le pire jamais enregistré en Californie, aux alentours de Santa Barbara. Sur les collines boisées rasées par le feu du Thomas Fire, plus aucune végétation ne retient la terre et elle dévale sur des centaines de mètres, entraînée par les chutes de pluie.

Agence France-Presse

Syrie : vague massive de déplacés

Beyrouth — Près de 100 000 personnes ont fui depuis début décembre les combats aux portes de la province d'Idlib, dans le nord-ouest de la Syrie, où le régime mène une offensive contre les djihadistes, affirme l'ONU. Appuyées par l'aviation russe, les forces pro-régime ont lancé le 25 décembre une opération pour reconquérir le sud-est d'Idlib, dernière province du pays en guerre à échapper entièrement au pouvoir. Cette province est contrôlée par le groupe djihadiste Hayat Tahrir al-Cham, dominé par l'ex-branche syrienne d'al-Qaïda.

Agence France-Presse

L'armée britannique veut attirer plus de femmes, de gays et de musulmans

Londres — L'armée britannique a lancé une campagne de recrutement visant spécifiquement des candidats aux genres, sexualités, religions et origines divers, afin de pallier un manque de soldats. Une campagne de recrutement a été lancée il y a plusieurs mois et, ce week-end, de nouveaux messages seront diffusés à la radio, à la télévision et sur Internet. Le chef de l'armée, le général Nick Carter, a expliqué que l'armée avait l'habitude de recruter « des jeunes hommes blancs de 16 à 25 ans et qu'il n'y en a pas autant autour de nous que dans le passé. Notre société change », a-t-il dit au micro de la BBC. « Cette campagne est une façon de reconnaître que nous ne disposons plus d'une armée assez nombreuse en ce moment, que la démographie de notre pays a changé et que nous devons atteindre une plus large communauté », a-t-il ajouté.

Agence France-Presse

CULTURE

La musique, importante pour la vie d'un quartier

Quelque 63% des Canadiens urbains estiment qu'il est important de vivre dans un quartier qui possède une scène artistique vivante, avec de la musique en direct. C'est ce que révèle un sondage fort succinct mené par la SOCAN auprès de 1080 Canadiens vivant dans les centres urbains. 91% des sondés soutiendraient le fait qu'une partie des fonds que les promoteurs immobiliers versent, dans certaines municipalités, au développement communautaire, aille au développement des arts et de la culture. La SOCAN se sert du dévoilement de ces résultats pour prôner l'idée d'une participation des villes dans le maintien des scènes locales, et estime que les investissements des promoteurs immobiliers devraient ruisseler également sur les salles de spectacles.

Le Devoir

Un autre prix pour Andrée A. Michaud

Le prix Rivages 2017 a été décerné à *Bondrée* d'Andrée A. Michaud, publié aux Éditions Québec Amérique. Ce prix, qui salue un roman polémique, est décerné par un jury formé de 97 libraires de France, de Belgique et de Suisse. D'abord publié au Québec en 2014, *Bondrée* a été publié en France à l'automne 2016. Le roman a déjà remporté, entre autres, le Prix du Gouverneur général du Canada ainsi que le Prix des lecteurs Quais du polar/20 minutes, décerné lors du 13^e festival Quais du polar à Lyon.

Le Devoir

Mouvement pour sauver les salles de musique en G.-B.

Plusieurs artistes, dont le batteur de Pink Floyd, Nick Mason, se sont rassemblés mercredi devant le parlement britannique pour appeler à la sauvegarde des scènes de musique au Royaume-Uni, tandis que Paul McCartney leur apportait son soutien. Environ 35% des scènes musicales ont fermé au cours de la dernière décennie en raison de l'embourgeoisement, du prix des loyers et des changements qui bouleversent l'industrie musicale. À Londres, ce sont plus de la moitié des 430 lieux de concert qui ont fermé leurs portes depuis 2007. «Les meilleurs groupes ont appris leur métier en jouant dans de petites salles. Tu y apprends tout: la technique, le jeu de scène, à interagir avec le public», a déclaré Nick Mason, qui apporte son soutien à un projet de loi destiné à endiguer cette épidémie de fermetures. Le projet, présenté par le député travailliste John Speller, accorderait notamment une plus grande protection aux scènes de musique menacées par des projets immobiliers.

Agence France Presse

Le Conseil des arts de Montréal respire un peu plus

Le premier budget Plante augmente de 2,5 millions son enveloppe annuelle et lui donne les moyens de ses ambitions

CATHERINE LALONDE

Le Conseil des arts de Montréal (CAM) vient de voir son enveloppe annuelle augmenter de 2,5 millions avec le premier budget de l'administration Plante. Si cette somme ne permet pas d'atteindre les 20 millions par année que l'organisme demande depuis plusieurs années, sa hausse à 17 millions lui permettra de déployer réellement, et autrement qu'en vœux pieux, son nouveau Plan stratégique 2018-2020. Les priorités vont au soutien des artistes de la diversité, à la bonification du programme du CAM en tournée, au développement de pratiques inclusives ainsi qu'à la création de nouveaux prix.

«C'est un pas important pour nous donner les moyens de nos ambitions», a indiqué en entrevue au *Devoir* le président du CAM, Jan-Fryderyk Pleszczynski. «On progresse. En chiffres absolus, ça demeure la plus grande augmentation que le CAM ait reçue depuis sa création. C'est un geste déterminé, qui nous donne la chance d'avoir un vrai impact.» La part du lion de ces nouveaux deniers, soit 2,1 millions, «s'en va directement dans les programmes», indique M. Pleszczynski. Ça va nous donner de l'air. On va faire en sorte que le déploiement de ces sommes favorise notre nouveau Plan stratégique, qui s'inscrit dans le développement de la Politique

de développement culturel de la Ville de Montréal; les actions vont être concertées.

Le souffle devrait, en 2018, se faire sentir du côté de l'inclusion, avec du «soutien accru à la création et aux créateurs autochtones, aux artistes issus de la diversité culturelle, aux artistes anglophones. Il y a aussi toute la question des pratiques inclusives. C'est sûr qu'il va y avoir des injections ciblées de ce côté. On parle de tout ce qui est pratique artistique pour les publics sous-représentés, de l'accessibilité aux arts et à la culture. Il y a là des initiatives qui nous étaient chères, mais pour lesquelles on n'avait pas les moyens», poursuit celui qui est également président de 4U2C, compagnie du Cirque du Soleil spécialisée en création et production vidéo.

Missions et prix

La bonification du programme du CAM tournée, qui permet à des spectacles de visiter de nombreuses maisons de la culture, permettra d'augmenter le rayonnement des artistes et des œuvres. «Ce programme est applaudi, rappelle M. Pleszczynski, mais on était essoufflé. L'appétit était plus grand que celui qu'on pouvait satisfaire. Pour les compagnies artistiques, ça fait une grosse différence. En théâtre, par exemple, à partir du moment où un spectacle peut tourner en plusieurs lieux de Montréal, le coût de

création est absorbé. En impact sur la diffusion, chaque dollar fait alors un gros bout de chemin.»

La nouvelle idée de voir des représentants de compagnies artistiques accompagner les missions diplomatiques internationales pourra aussi s'incarner. «Je ne parle pas d'artistes qui iraient à l'étranger faire des prestations pour divertir lors de soirées, mais de travail fait en amont; de direction — générale ou artistique — qui va, avec un bâton de pèlerin, participer à des missions, à des foires, à des événements. De démarcheurs, qui vont construire des réseaux, rencontrer des diffuseurs, des collaborateurs ou coproducteurs potentiels qui peuvent aider à développer de nouveaux marchés, ailleurs, pour augmenter le public potentiel.»

Et les activités de reconnaissance du CAM, ces «prix et bourses qui sont d'autres façons de subventionner et qui ont des retombées directes», grossiront également. «Il va certainement y avoir de nouveaux prix du CAM qui seront annoncés en cours d'année», a précisé M. Pleszczynski.

Si ces 2,5 millions ne répondent pas complètement à la promesse électorale, qui annonçait tout de suite une augmentation de 5,5 millions, le CAM est ravi de cet investissement, mais reste «fixé sur son objectif de 20 millions», conclut le président.

Le Devoir

MUSIQUE CLASSIQUE

La classe intrinsèque de l'OSM

SUDBIN INTERPRÈTE LE 2^e CONCERTO DE RACHMANINOV

Rachmaninov: Trio élégiaque, Concerto pour piano n° 2, Symphonie n° 2. Andrew Wan, Andrew Manker et Philip Chiu (Trio), Evgueni Sudbin (piano), Orchestre symphonique de Montréal, Conrad van Alphen. Maison symphonique de Montréal, mardi 9 janvier. Reprise samedi. Récital d'Evgueni Sudbin ce jeudi soir.

CHRISTOPHE HUSS

Les musiciens de l'OSM récalcitrants avaient reçu salaire pour ne pas venir jouer, en février 2016, sous la direction de Charles Dutoit. On pourrait imaginer dans la même veine qu'une prime de risque (musical) leur soit accordée pour leur participation à la soirée circassienne organisée cette semaine.

Comment Conrad van Alphen, chef inconnu sans état de services notables, a-t-il été jugé digne de se retrouver devant un tel orchestre d'élite pour une séance gesticulatoire de deux heures? Lucien Boucharde, président du Conseil d'administration de l'OSM, présent, et donc, cette fois, témoin direct de la chose, pourra peut-être répondre, ou à tout le moins diligenter une petite enquête...

Concert Rachmaninov. Idéal sur le papier. Très long et lourd aussi, en pratique, pour une soirée de reprise un mardi de début d'année. Car même si Conrad van Alphen nous épargne la reprise du 1^{er} Concerto, le concert nous mène à 22 h 30. Superfétatoire, mais magnifique, le 1^{er} Trio élégiaque, si splendidement cantabile, s'éteint hélas sur des toux, alors qu'Andrew Wan, Andrew Manker et Philip Chiu avaient ménagé un décroissant poignant.

La partie orchestrale débute avec le 2^e Concerto, niveau réputation (et encore!) entre un soliste et un chef qui n'ont rien à se dire (les phrases au piano et à l'orchestre ne sont souvent pas les mêmes). On surprend Evgueni Sudbin cherchant des yeux le chef en quête de cohésion, alors que c'est ce dernier qui devrait le regarder. Sudbin est ailleurs. Que fait-il? Un Rachmaninov hérité de Zoltán Kocsis, plein de foucades, où les un *poco piu mosso* (un peu plus vite) tournent en embardées. Mais Alphen ne veut rien savoir de ces élans, si magnifiquement relayés par Oramo dans l'enregistrement Bis à paraître. On dirait alors que Sudbin veut abréger l'expérience. Se sent-il encore en trêve hivernale ou tellement insécurisé par son «partenaire» au point d'en appeler à la partition pour une œuvre qu'il vient pourtant d'enregistrer? C'est lors du récital de ce jeudi soir (à ne pas manquer) qu'il faudra juger de



PETER RIGAUD

Le pianiste Evgueni Sudbin sera en récital ce jeudi soir à la Maison symphonique.

la forme de ce pianiste qui a déçu, mardi, en comparaison de l'excellent Volodine ici même en octobre.

Maudite à l'OSM (la dernière expérience, avec Yan Pascal Tortelier, fut cuisante) la 2^e Symphonie est menée à bon port par la classe intrinsèque de l'OSM et de son formidable 1^{er} violon, Andrew Wan. Lorsque le Philharmonique de Vienne joue en dépit d'un chef, cela se voit comme le nez au milieu d'une figure. À l'OSM, on ne se doute de rien: Andrew Wan et ses collègues tiennent la boutique avec une élégance et une discrétion qui forcent le respect.

La musique de Rachmaninov est si belle qu'elle supporte tout, ou presque. On ne cherchera pas d'interprétation ici. On se demandera pas pourquoi un soufflet de timbale ne menant qu'au *mezzo forte* dans la partition aboutit ici à un *fortissimo*, pourquoi ces attaques de cuivres plastronnent alors que Rachmaninov les indique *mezzo forte*, ou que veut dire *dolce* chez ce compositeur. Ces questions, de vrais chefs (Sanderling, Svetlanov, Gauk, Ormandy, etc.) les ont mises sur la table depuis l'enregistrement de Sokoloff en 1928.

Ce qui est vraiment gênant, c'est ce qu'on voit: un individu sur un podium qui oublie soudain sa main droite (celle qui devrait battre la mesure) pour prendre des poses. C'est tout à fait spécial. Sur le plan technique, Conrad van Alphen — aidé par Wan et ses pairs —, qui a heureusement réussi à maintenir la cohésion d'ensemble à défaut des équilibres polyphoniques, témoigne d'une singulière conception de la direction d'orchestre.

L'OSM, ayant brillamment survécu au traitement, verra probablement arriver l'Espagnol Juanjo Mena, la semaine prochaine, avec un intense sentiment de soulagement.

Le Devoir



BERTRAND GUAY AGENCE FRANCE-PRESSE

France Gall reçoit un dernier hommage de ses fans

Nanterre — Les fans de France Gall ont défilé mercredi dans le recueillement près de Paris pour un dernier hommage à la chanteuse française, «femme toute simple». Ils sont arrivés seuls, en famille ou en petits groupes d'amis dans le funérarium de Nanterre, dans la banlieue ouest de Paris, parfois une fleur à la main, qu'ils doivent déposer devant le bâtiment avant d'entrer dans le plus grand calme. Après quelques secondes d'attente, les admirateurs sont invités à se recueillir devant le cercueil de bois verni, disposé au milieu de roses blanches et rose pâle dans une petite pièce. Sur le mur du fond, derrière le cercueil, un parterre d'hortensias. Ses obsèques civiles se dérouleront vendredi dans la plus stricte intimité, à la demande de la famille. Elle reposera ensuite dans le caveau familial au cimetière de Montmartre, à Paris, auprès de son époux et de leur fille.

CANAL	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
ICI RC Télé	Le Téléjournal		District 31	Défier la magie	En direct du monde				Le Téléjournal		Sports express	23h05 Marina Orsini	
TVA	TVA nouvelles	Le Tricheur	J.E.	Messner fascine les stars			Survivant désigné		TVA nouvelles	22h35 Denis Lévesque		23h35 BRAQUEURS (2011)	
TQ	Cochon dingue	100% Animal	Génial!	McSween	100 ans à table		Dans les médias		SOS sages-femmes		La femme honorable	Génial!	
V	Souper parfait	Guerre clans	AMES SOEURS.COM (2016)	Stefanie Von Pfletten.			MAUVAISE INFLUENCE (2011)	Austin Robert Butler.			Atomes	NVL	Zone Séduction
ICI RDI	Le National	RDI économie	24/60		En direct du monde				Le Téléjournal	Le Téléjournal	Le National	24/60	
TV5	17h50 Champi...	Journal FR	Le sommeil des animaux	Tous... pour la musique			La vie / Philippines		Journal/ C à dire	Journal Afrique			C à vous
D	Forces spéciales / La faiblesse	Michelle ou la vie sauvage	Les dossiers de la NASA	Original Sin: Sex / Hi-Tech Sex			Docu-D / Expédition Atlantide						Secrets judicia.
VIE	Vendre ou rénover?	La vie avec des quintuplés	A la conquête d'une maison	Nate et Jeremiah: designers			La réno	Chic Shack			Vendre ou rénover?		Recommence
MAX	Bones / Perdu dans l'espace	Le mentaliste / Dernière chance	Chicago Med	Younger	Amour		X-Files: Aux frontières du réel		Bones / Perdu dans l'espace		Le mentaliste		Cerveau
VRAC	Med	Jouer le jeu	Chroniques Shannara / Pykon	Riverdale (v.f.)			Les 100 / Echos		Le mobile du crime		Les frères Scott		Hors d'ondes
RDS	17h00 Le 5 à 7	Hockey 360°	Monde sport	Championnat Européen	Série DTM: revue de la saison	L'antichambre (D)		Sports 30		De sentiers	Bonne pêche		Passion Air
HISTORIA	Chasseurs	Chasseurs	Truck non stop	Truck non stop	Fous bolides	Fous bolides	Fous bolides	Fous bolides	Nos ancêtres les extraterrestres		Nos ancêtres les extraterrestres		Extraterrestres
ICI ARTV	Temps-Paix	Temps-Paix	Lire / Spéciale 2017		La revue culturelle de 2017	Fatale-Station		STARBUCK (2011) avec Julie LeBreton, Patrick Huard.		Repères	Un film, une histoire	Stupidité	DowntonAbbey
EXPLORA	Le secret des Seychelles	Animal Fight Club / La savane	Nature en équilibre	Titans des mers									Cerveau
SERIES+	Une femme exemplaire	Bones / Game over	Elémentaire / Le sceau impérial	Secrétaire d'Etat / Otages			Bull (v.f.)		Queen of the South		Les Experts		
Z	Remorquage	Dans l'net	Seuls et tout nu	Maripier!	Les Riders	Les hors-la-loi du volant			HALLOWEEN H20: VINGT ANS PLUS TARD				
C. SAVOIR	Vallée de plus	Découvertes	Virus géants	19h50 L'ONU	21e Siècle	Regards/L'ONU	Sociologie	uni/VERT urbain	The Migrant	Planète Terre	Révolte	23h50 Paris	Josée/L'ONU
EVASION	Bienvenue chez nous	Croisières de rêve	Bikinis et mer	Sable	Un Québécois à Paris	Soleil tout inclus / Costa Rica					Le grand bleu / Les îles Socorro		Un homme
TFO	Amélie/ Je dors/ Top!/ Top!	Flip	Motel Monstre	Lightning Point	TFO 24.7	EDOUARD ET CAROLINE (1951)	Daniel Gélin	LePuits/ 24.7			23h10 Citoyen	23h45 Point	Cinéma
Cinépop	17h20 QUATRE MARIAGES E...	19h20 HORLOGE BIOLOGIQUE (2005)	Patrice Robitaille.	FURTF (2005) avec Josh Lucas, Jessica Biel, Jamie Foxx.							23h05 L'OR SE BARRE (1969)	Michael Caine.	
SEcran	17h20 IRREMPLAÇABLE	19h15 CHUCK (V.F.) (2016) avec Naomi Watts, Elisabeth Moss.	Cardinal	21h50 TRIPLE 9 (2016) avec Chiwetel Ejiofor, Casey Affleck.							23h50 007 SPECTRE (2015)		
Planète	17h30 Chine	Chron. félins	Les nouveaux explorateurs	La garde rapprochée d'Hitler	L'empire Ottoman	Faits divers le mag			Panoramas		Côtes d'Europe		
MATV	CityLife	CurieuseCité	Famille menu	Mtl je thème	Culture zone	Goût affaires	UrbArt	TEMPO!	CityLife		Urban Nations		Montrealers
CBC	CBCNews	On the Money	marketplace	Coronation St.	Dragons' Den	The Secret		CBC News: The National		CBCNews	Coronation St.		Rick Mercer
CTV	CTV News Montreal	eTalk	The Big Bang	The Big Bang	Young Sheldon	Cardinal / Kevin		Law & Order: S.V.U.		CTV National	News Montreal		0h05 Daily S.
GBL	17h30 News	Global National	E.T. Canada	Ent. Tonight	Superstore	The Good Place	Will & Grace	Great News	S.W.A.T. / Seizure		Global News	23h35 The Late Show	
ABC	News at 6	News	Local 22 News	Inside Edition	Child Support	Truth and Lies / The Tonya Harding Story					News at 11	23h35 Jimmy Kimmel Live	
CBS	Channel 3 News at Six	Evening News	Ent. Tonight	The Big Bang	Young Sheldon	Mom	Life in Pieces	S.W.A.T. / Seizure			Ch. 3 News	23h35 The Late Show	
NBC	NBC5 @ 6	NBC News	Jeopardy!	Wheel Fortune	Superstore	The Good Place	Will & Grace	Great News	Chicago Fire		NBC5 @ 11	23h35 The Tonight Show	
PBS (33)	PBS NewsHour	Thrills and Spills	Legends of American Skiing	Doctor Blake / Golden Years	Scott & Bailey / Home Fires						Business	Amanpour	Profile
PBS (57)	News	Business	PBS NewsHour	Masterpiece Classic / Downton Abbey	Masterpiece Classic / Downton Abbey						World News	Amanpour	News
UNIS	Pense vite!	Jenny/ Jenny	Chez nous	Couleurs locales	Voyage	Les filles de Caleb			Les encanteurs	Vu intérieur	Goût du pays	Miss Météo	Alatriste
HBO	17h05 BESSIE (2015)	BEWARE THE SLENDERMAN (2016) Richard Dawkins.	Strike Back	21h50 Strike Back					22h40 Hip Hop	Evolution	You Me Her		Vice News
AddiTV	Justifié / L'oiseau s'est envolé	DC: Les légendes de demain	Il était une fois / La veuve noire	Salvation / Projet Samson					Le trône de fer		Blue Moon		Flash
TVA Sports	17h30 #Lavoie	#LavoieDubé	Avant-match	LNH Hockey / Flames de Calgary c. Lightning de Tampa Bay (D)					Dave Morissette en direct		WTA Tennis (D)		
01/11	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit

À LA TÉLÉ

Notre choix ce soir

DEUX HEURES SUR TERRE

Les correspondants à l'étranger de Radio-Canada rentrent au bercail tous en même temps une fois par année. C'est le moment parfait pour les réunir afin qu'ils répondent aux questions du public sur leur métier et sur l'actualité des coins de pays qu'ils couvrent.

En direct du monde, Radio-Canada et RDI, 20h

PATRIMOINE CULINAIRE

Ce documentaire raconte l'évolution de la gastronomie québécoise à travers un «repas d'anthologie» concocté par une dizaine de chefs réputés d'ici. Bon appétit!

100 ans à table, Télé-Québec, 20h

LE RETOUR DE FRANCE

La chaîne de la francophonie rend hommage à France Gall en diffusant une émission spéciale datant de 2007, alors qu'elle effectuait un retour sur scène après 10 ans d'absence, pour célébrer l'œuvre de son défunt mari, Michel Berger. Un autre disparu récent participait à cette fête: un certain Johnny...

Tous... pour la musique, TV5, 20h

Amélie Gaudreau

CULTURE

La force des mots

ODILE TREMBLAY



« L'avenir de l'homme est la femme / Elle est la couleur de son âme », écrivait Aragon dans *Le fou d'Elsa*. Des vers qui me trouaient en tête lors du discours d'Oprah Winfrey aux 75^{es} Golden Globes. Son allocution en envol vers une « aube nouvelle » faisait aussi visiblement écho, 55 ans plus tard, au célèbre « *I have a dream* » de Martin Luther King.

Mais là où le pasteur militant afro-américain avait en partie improvisé ses mots en 1963 lors de la Marche sur Washington pour l'emploi et la liberté, ceux de l'animatrice noire s'étaient vus soupesés un à un. « Cette année, nous sommes devenus l'histoire », lançait-elle en appui au mouvement #MeToo contre les agressions sexuelles ayant pris leur source à Hollywood.

Elle peut bien briguer la présidence américaine de 2020, l'ardente Oprah qui voyait jadis sa mère femme de ménage revenir fourbue de ses corvées. Ça pimenterait les débats des chefs, mais le mouvement de balancier privilégié, espérons-le, un politicien d'expérience à la Maison-Blanche, après le fiasco trumpien. À chacun son métier.

Ce qui frappait avant tout dimanche, c'était le spectacle de cette chic assistance toute de noir vêtue, électrisée par ses paroles, comme plusieurs dans leur foyer face à leur écran, avec relais d'enfer par les réseaux sociaux et le circuit médiatique.

Ces Golden Globes là se seront révélés uniques par leur esprit de partage dans un milieu abonné aux rivalités, aux potins, aux creux remerciements et aux concours d'élégance; tous unis derrière une cause, avec un animateur et des lauréats inspirés. Les Oscar auront des croûtes à manger avant d'atteindre en mars pareille charge symbolique.

Il suffit parfois d'un discours de feu pour mieux le saisir: nombreux sont les gens dégoûtés, aux États-Unis comme ailleurs, du cynisme et des abus de pouvoir. Ce frisson dans l'échine vient de l'impression que ça bouge (d'où les campagnes en sens inverse de Catherine Deeneuve et consœurs pour freiner les changements et dénoncer leurs effets pervers).

La faiblesse du discours d'Oprah Winfrey aura été le manque de références aux hommes agressés ou indûment accusés. En écrivant « L'avenir de l'homme est la femme », Aragon devait présager pour les deux sexes un chemin, une communion plutôt qu'une guerre. « *I have a dream...* »

L'éloquence d'une ardente figure de proue faisait contraste avec la pauvreté des mots du président Donald Trump, pourtant issu du même giron médiatique. Quelques termes répétés à l'envi toute l'année par cet illettré: « gros », « méchant », « corrompu », « mur », « Amérique », « terrorisme », sans le liant pour en tirer des phrases porteuses d'émotion. Ses pannes de langage devraient contribuer à sa perte. Les grands leaders populistes, d'Hitler à Castro en passant par Mussolini, tenaient leurs partisans par le verbe, les champions de la démocratie aussi, arme qu'il est incapable de manier.

Ecouter les envolées oratoires d'Oprah Winfrey au moment où le président américain se voit écorché par les révélations du *Fire and Fury* de Michael Wolf sur l'ampleur de son incurie faisait frissonner deux fois plutôt qu'une.

Les neiges d'antan

Tout est lié. Durant mes vacances, je m'étais plongée dans *Churchill et la France* de Christian Destremau, publié à Paris aux Éditions Perrin, ouvrage auscultant les liens du vieux lion britannique avec l'Hexagone, alors sous la botte nazie, et Charles de Gaulle en exil.

Ces géants disparates s'affrontaient ferme: le rond et spirituel Churchill, francophile, connaissant par cœur le tracé des batailles de Napoléon, épris des joies de la Côte d'Azur mais d'abord occupé à faire tomber Hitler. Le vertical de Gaulle, humilié par l'Occupation, austère, acariâtre, statue quads mystique, anglophobe, ne rêvant que de redonner à la France sa gloire perdue. Entre eux, une union de raison.

Deux brillants et valeureux hommes d'action, de plume, d'érudition et de paroles auront ainsi fait l'Histoire et sauvé l'Europe du pire. C'est à se demander si des personnalités politiques de pareille trempe pourraient encore s'imposer en Occident.

Livre pour livre, j'avoue que sauter des faits d'armes de ces grandes figures d'hier à la pantomime trumpienne donne le vertige.

Ce président américain d'une ignorance abyssale, génie autoproclamé, que la quête du bien commun n'empêche pas de dormir, symbolise le narcissisme contemporain dans ses pires outrances. Ailleurs, les chefs d'État marchent sur des œufs sous la « peopolisation » de la fonction, moins grands que leurs prédécesseurs, sans leurs mots d'esprit ni leurs harangues vibrantes dont la légende s'est emparée.

Sous nos climats de rectitude, un alcoolique comme Churchill, immense héros imparfait, ne pourrait jamais diriger la Grande-Bretagne, de toute façon.

Oprah Winfrey n'est ni Churchill, ni de Gaulle, ni Luther King, mais elle nous a rappelés en fin de semaine l'énorme pouvoir des discours enflammés. On a besoin dans notre siècle sans repères de causes exaltantes et de paroles fortes. Pour les avoir ainsi portées, que la grande dame noire en soit louée.

Vente du Groupe Juste pour rire: Québecor Média demande une injonction

AMÉLI PINEDA

Québecor Média s'interpose dans la vente du Groupe Juste pour rire. Mercredi, l'entreprise médiatique a déposé une demande d'injonction pour assurer le respect d'ententes qui lui donneraient la priorité d'achat en cas de vente.

À la suite de ce qu'elle qualifie de « mésentente importante », Québecor Média s'est tournée vers les tribunaux pour s'assurer que le Groupe Juste pour rire honore un accord conclu en 2012.

« Québecor Média n'a d'autre choix que de s'adresser à [la Cour supérieure du Québec] par demande d'injonction pour assurer le respect de deux contrats librement négociés par les parties en vertu desquels Québecor Média bénéficie de certains droits dans un contexte où les défendeurs entendent vendre le groupe d'entreprises formant ensemble « Juste pour rire », peut-on lire un document déposé mercredi.

Intitulé « Droit de première offre », le contrat avait été négocié dans le cadre de différents partenariats et ententes de commandites totalisant plus de 45 millions de dollars avec le Groupe Juste pour rire.

Selon la demande déposée au palais de justice de Montréal, l'accord prévoit qu'en cas de vente, Québecor Média bénéficie de la priorité d'achat. Ainsi, le Groupe Juste pour rire doit d'abord formuler une offre au géant des médias, qui est un important diffuseur du Groupe.

En cas de refus d'achat de Québecor Média,

l'entente implique que le Groupe Juste pour rire ne peut vendre l'entreprise à un meilleur prix à un tiers.

Entente transgressée

Québecor Média soutient que le Groupe Juste pour rire a transgressé ces deux contrats lorsque le fondateur de l'entreprise, Gilbert Rozon, a retenu les services de RBC Marchés des capitaux pour la mise en vente de l'entreprise en octobre dernier.

M. Rozon avait annoncé la vente du Groupe Juste pour rire dans la foulée des allégations d'inconduite sexuelle le concernant. « Groupe Juste pour rire a violé ses obligations prévues au Droit de première offre, puisqu'il était plutôt tenu d'abord de formuler une offre à Québecor et négocier uniquement avec Québecor pendant la période d'offre », peut-on lire. « Juste pour rire a plutôt retenu les services de RBC pour amorcer un processus de recherche d'acquéreurs potentiels et leur transmettre une invitation à soumettre une offre. »

Québecor Média rapporte avoir transmis une lettre de mise en demeure en décembre 2017. Celle-ci a mené à une « entente intérimaire ».

Le Groupe Juste pour rire aurait finalement formulé une offre qui « n'a pas mené à une entente entre les parties ».

Meilleure offre

Toutefois, Québecor Média s'inquiète que le Groupe Juste pour rire conclue une meilleure entente avec un tiers en offrant des conditions d'achat plus favorables que celles

qu'on lui a proposées.

« L'objectif clair de la convention est de donner à Québecor une priorité pour l'acquisition de l'entreprise dans un contexte où le Groupe Juste pour rire souhaite procéder à une vente. »

Une transaction avec un autre acheteur qui ne respecte pas cette priorité « annihilerait l'objectif de la convention et causerait un préjudice qui est impossible à quantifier à Québecor », peut-on lire.

« C'est d'autant plus vrai que plusieurs des domaines d'activités de QMI et de Groupe Juste pour rire sont communs. La perte de possibilité d'acquérir Groupe Juste pour rire alors que celui-ci est sur le marché entraîne des conséquences stratégiques importantes pour Québecor. »

Mercredi, le Groupe Juste pour rire a confirmé qu'il contestera la démarche.

« La procédure déposée par Québecor sera contestée par le Groupe Juste pour rire, qui la juge manifestement mal fondée », a indiqué Guylaine Lalonde, présidente et directrice générale du Groupe Juste pour rire.

« Le processus de vente de Groupe Juste pour rire suit son cours normal auprès d'acquéreurs d'ici et d'ailleurs, intéressés par l'entreprise », ajoute M^{me} Lalonde.

Parmi les acheteurs qui ont manifesté un intérêt au Québec, on retrouve l'entreprise d'humour ComediHa!. Le groupe suisse GF Productions, producteur du festival d'humour de Montreux, s'est aussi montré intéressé.

Le Devoir



Le Royal Philharmonic Orchestra a précisé dans son communiqué qu'il s'engageait à respecter « les plus hautes normes de conduite éthique » et qu'il prend « très au sérieux ses responsabilités de maintenir un environnement de travail sécuritaire pour tous ses artistes, ses musiciens et son personnel ».

Charles Dutoit quitte le Royal Philharmonic de Londres plus tôt que prévu

CAROLINE ST-PIERRE

Charles Dutoit se retire plus tôt que prévu de ses fonctions de directeur artistique et chef d'orchestre principal du Royal Philharmonic Orchestra de Londres (RPO).

La décision a été prise « à la suite d'une rencontre d'urgence avec le conseil d'administration et d'un dialogue plus approfondi avec Charles Dutoit », indique un communiqué transmis mercredi matin, qui précise qu'il s'agit d'une décision commune.

Le maestro a été visé le mois dernier par une série d'allégations d'inconduites sexuelles. Charles Dutoit a dit qu'il rejetait en bloc les allégations, qui n'ont pas été prouvées en cour.

« La décision a été prise dans la foulée d'allégations d'inconduites par M. Dutoit, qui ont été rapportées une première fois le 21 décembre 2017. Bien que M. Dutoit continue de chercher un conseiller juridique pour se défendre, l'incertitude prolongée et l'attention médiatique font en sorte que la position de M. Dutoit auprès de l'orchestre est devenue intenable », écrit l'orchestre.

« Grande affection »

De son côté, Charles Dutoit a déclaré qu'il garderait toujours pour les musiciens de l'orchestre « la plus grande affection et une énorme admiration pour leur professionnalisme ».

« Le Royal Philharmonic Orchestra a tou-

jours été un de mes ensembles favoris. C'est avec eux que j'ai fait mon début au Festival Hall de Londres en 1966, il y a 52 ans, et depuis, plusieurs centaines de concerts dans une trentaine de pays », a-t-il noté dans une déclaration transmise à La Presse canadienne mercredi.

« La vie d'un orchestre londonien est extrêmement fragile. Sa survie dépend essentiellement de subventions officielles et de la générosité du secteur privé », a-t-il souligné.

« Au printemps 2017, j'ai annoncé mon départ pour la fin de la saison 2018-2019 [j'aurai alors 83 ans] de manière à ce que l'orchestre ait le temps de trouver un successeur. Dans le climat actuel, nous avons décidé d'un commun accord qu'il était préférable d'anticiper mon départ afin que l'orchestre puisse continuer son travail et sa carrière dans la sérénité. » Son départ est entré en vigueur immédiatement.

Respect

Le Royal Philharmonic Orchestra a précisé dans son communiqué qu'il s'engageait à respecter « les plus hautes normes de conduite éthique » et qu'il prend « très au sérieux ses responsabilités de maintenir un environnement de travail sécuritaire pour tous ses artistes, ses musiciens et son personnel ».

Il ajoute qu'il entretient des relations avec plusieurs chefs d'orchestre invités, qui prendront le relais des projets de Charles Dutoit avec l'orchestre à Londres, ailleurs au

Royaume-Uni et à l'international.

En décembre dernier, trois chanteuses d'opéra et une musicienne ont allégué que l'ancien directeur musical de l'Orchestre symphonique de Montréal (OSM) Charles Dutoit les avait agressées sexuellement, de 1985 à 2010.

Plusieurs orchestres ont mis fin à leur collaboration avec le maestro depuis ces révélations.

Enquête

Quelques jours plus tard, l'OSM a annoncé la tenue d'une enquête après qu'il eut reçu une plainte de harcèlement sexuel à l'endroit de celui qui a été son directeur artistique de 1977 à 2002.

Dans une déclaration, Charles Dutoit s'est dit choqué par les allégations.

Il a ainsi déclaré « ne pas reconnaître l'homme ou les actions décrits dans les médias », ajoutant que « bien que les contacts physiques informels soient communs dans le domaine artistique, les accusations sérieuses impliquant de la coercition et des contacts physiques forcés ne sont aucunement fondées ».

Le chef d'orchestre a ajouté qu'il prévoyait de se défendre.

« Je crois que dans le climat actuel, les accusations des médias quant à des agressions physiques graves n'aident pas à ce que la société s'attaque à ces problèmes si les allégations sont en fait fausses », a-t-il conclu.

La Presse canadienne